

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL 2021-2024



Association ADRAMA
56 Bd du Doyenné 49100 Angers

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 3
SCHÉMA GÉNÉRAL	P. 10
DIFFUSION ET ACCUEIL DES SPECTATEURS·RICES	P. 14
ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ET SOUTIEN À LA CREATION	P. 24
ACTIONS CULTURELLES	P. 35
SOUTIEN À L'ÉCOSYSTEME ET À LA FILIERE MUSIQUES ACTUELLES	P. 44
NOS VALEURS	P. 51

Drôle de période pour écrire un projet.

Comment faire fi, au moment de rédiger ces lignes, des effets de la crise pandémique actuelle sur le champ culturel et des questions de société dont nous sommes témoins ? Comment passer outre les évolutions territoriales et les dynamiques qui en découlent ? Dans quelques années, un nouvel équipement viendra confirmer ces dernières et nous souhaitons en être acteurs.

Il serait vain de ne pas prendre en considération ces éléments au moment de reposer les orientations d'un nouveau projet.

Nous souhaitons, par ce projet artistique et culturel, affirmer nos ambitions : celles pour le territoire sur lequel nous agissons, mais aussi celles pour le secteur artistique dans lequel nous évoluons. Nous ouvrons, et nous en sommes conscient-es, une nouvelle page ; une nouvelle page pour Le Chabada et pour les musiques actuelles en Maine et Loire.

Ce projet est le commencement d'un nouveau cycle. Il prendra forme dans quelques années dans un nouvel équipement dédié. Nous souhaitons dès à présent mettre en œuvre et expérimenter de nouvelles approches à même d'accompagner ces changements. C'est un projet de transition que nous présentons aujourd'hui, riche de l'expérience acquise par l'équipe de l'Adrama ces trente dernières années et d'une vision renouvelée des enjeux que traverse Le Chabada aujourd'hui.

Le projet que nous proposons doit être ancré ; ancré dans une réalité de filière, dans un territoire, dans une époque. Nous visons le renforcement de cet ancrage et l'adaptation de nos pratiques pour répondre au mieux aux enjeux de notre secteur ainsi qu'à ceux du territoire angevin.

Les enjeux - L'évolution du secteur des musiques actuelles

La crise actuelle laissera, sans aucun doute, des séquelles dans le secteur des musiques actuelles alors que la filière est déjà fortement en tension.

Impactée par la fermeture des lieux de diffusion et l'interdiction de concerts en format « debout », encore dans l'incertitude à l'heure où nous écrivons ces lignes, d'une possible réouverture des salles en 2021, toute la filière subit de plein fouet l'impact de la pandémie, mettant un coup d'arrêt à l'ensemble des activités et des professions qui les mettent en œuvre.

L'arrêt de la cour de justice de l'Union européenne du 8 septembre 2020 obligeant les Organismes de Gestion Collective (OGC) des droits des artistes-interprètes (Adami, Spedidam) et des producteurs (SPPF, SCPP) à rémunérer tous les artistes interprètes quel que soit leur pays d'origine va les conduire à mobiliser pour ce faire la cagnotte des droits antérieurement « non répartissables ». En conséquence, ces sommes jusqu'alors mobilisées pour le soutien à la création pourraient tout simplement disparaître. Dans une situation déjà compliquée, cette décision introduit une nouvelle difficulté dans le parcours parsemé d'embûches de la création musicale.

Les conséquences prévisibles à ce jour sont multiples :

- Sans visibilité sur les possibles tournées, les créations se reportent ou s'annulent.
- Le décalage calendaire des tournées laisse entrevoir un embouteillage de propositions sur les saisons 2021-2023, au détriment des créations les plus fragiles ou émergentes.
- Les investissements d'ores et déjà engagés se transforment en déficit, alourdissant les charges des structures.
- Enfin, la fermeture des salles de diffusion met un coup d'arrêt brutal à l'ensemble des professions environnantes. Le recours massif à l'activité partielle et les aides publiques allègent les charges, mais ne réduisent pas à néant les frais fixes. Les risques de cessation d'activité s'accroissent au fur et à mesure que la crise s'allonge.

Les retombées s'en ressentiront pendant de nombreuses années et constituent un enjeu en soi. La diversité est aujourd'hui en danger.

Le secteur des musiques actuelles est composé de nombreuses microstructures, à côté de mastodontes nationaux voire internationaux.

Le réseau des indépendants se confronte à des conglomérats où la logique à 360° domine pour maîtriser toute la chaîne de valeur. Le secteur des musiques actuelles a la particularité de rassembler des acteurs de finalité

(lucrative ou non) et de statuts juridiques (association, SAS, Coopérative, structure publique...) variés. C'est une caractéristique dont nous avons pris acte.

Chacune est nécessaire dans l'accompagnement des projets artistiques, des studios à la scène. Néanmoins, alors que la concentration s'accroît, nous pouvons craindre la disparition de structures indépendantes, fragilisées par la crise. La scène émergente et l'hétérogénéité artistique en seront les premières victimes.

Depuis toujours, Le Chabada porte une attention particulière à la diversité des acteurs. Cette attention s'est accentuée depuis le début de la crise et continuera dans les prochaines années, afin de garantir l'hétérogénéité sectorielle et la pluralité artistique.

Les enjeux - L'évolution du territoire

Par ailleurs, nous sommes conscient-es d'avoir à présenter un projet artistique et culturel 2021-2024 qui amorce une nouvelle page des musiques actuelles dans le département. L'annonce d'un nouvel équipement voulu par la Ville d'Angers à l'horizon 2025 vient confirmer l'attention portée aux musiques actuelles, tout autant que le rôle structurant d'une SMAC sur un territoire comme celui-là. D'une plus grande capacité d'accueil et à proximité du centre-ville, ce nouveau bâtiment devrait à la fois confirmer la place d'Angers dans le champ des musiques actuelles et lancer une nouvelle dynamique de développement, plus en phase avec les enjeux actuels du secteur.

En février 2020, Le Chabada initiait avec la Fédélina et le Pôle régional des musiques actuelles des Pays de la Loire, des rencontres territoriales des musiques actuelles. L'objectif était double : faire un diagnostic partagé du territoire et évoquer ensemble les perspectives. Plus de 50 participant-es, d'autant de structures locales, étaient présent-es. Plusieurs éléments du diagnostic viennent étayer les tendances face auxquelles Le Chabada doit être moteur.

Du côté du champ culturel :

- Depuis 5 ans, de nouveaux organismes culturels viennent enrichir le territoire angevin alors que d'autres en périphérie manquent cruellement de lieux. Des demandes de mutualisation et de structuration émergent, que Le Chabada doit entendre et accompagner.
- Pour autant, l'ensemble des métiers de la filière des musiques actuelles n'est, à ce jour, pas représenté ou mal identifié. L'illisibilité des offres existantes rend difficile, pour les usager-es et pour les artistes, le recours aux services proposés, que ce soit en termes de diffusion, d'espace de travail ou de développement d'artistes. La demande est à une plus grande lisibilité des propositions, par le biais d'un pôle ressource et d'une plateforme commune. Elle est aussi dans la mise en place d'espaces de vie et de temps d'échanges pendant lesquels professionnel·les du secteur et musicien·nes peuvent se rencontrer et développer ensemble des projets.
- Parallèlement, émerge une spécificité locale autour de la captation vidéo. Un réseau d'acteurs existe, actif et prolixe, et les partenaires publics s'accordent autour de ce domaine clé. Restent à renforcer les coopérations pour faire de ce champ une spécificité locale à même de faire rayonner le territoire au niveau national et d'attirer des talents.

Du côté des habitant-es :

- La ville-centre se transforme. Au plan d'urbanisme et de mobilité ambitieux impulsé par la Ville, s'ajoute l'arrivée de nouvelles populations, notamment étudiantes. Des écarts se creusent aussi, entre une population précarisée et une autre mieux dotée, entre un public géographiquement éloigné en milieu rural et celui résidant dans la Ville centre. Les offres culturelles doivent s'adapter à cette réalité, éparse, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au média culturel, sans discrimination sociale et économique.
- Alors que les nuits se densifient et que les étudiant-es sont demandeurs de nouvelles propositions, certain-es habitant-es se plaignent d'une nuisance sonore accrue dans le centre-ville. Les quartiers périphériques et les territoires ruraux cherchent, de leur côté, à enrichir leur proposition de contenu culturel, accueillant une population de plus en plus dense et diverse. Comment dès lors combiner ces différentes attentes et accompagner au mieux, au son des musiques, le développement d'un territoire en plein essor ?

De nouvelles dynamiques s'engagent et nous voulons les accompagner ces prochaines années. Nous voulons ce projet, en phase avec le territoire, ses habitants, ses attentes.

Les enjeux – Les attentes des usager·es en perpétuelle évolution

La dernière étude concernant les pratiques culturelles des Français, parue en juillet 2020¹ rend compte de tendances fortes que nous ne pouvons mettre de côté. Elle fait aussi écho aux conclusions issues de l'étude des publics menée par Le Chabada en début d'année 2020.

Deux grandes conclusions sont à tirer de ces données.

Concernant la diffusion :

- Si la fréquentation des lieux de spectacle vivant reste constante, elle diminue parmi les nouvelles générations plus portées sur les supports numériques. Les musiques actuelles ne sortent pas indemnes de ce changement de pratiques. Fortement fréquentées par une population d'âge intermédiaire (30-40 ans), le renouvellement de ses publics n'est pas acquis. Seuls les festivals sortent leur épingle du jeu : la proposition d'une expérience unique et collective rassemble un public plus hétérogène que les salles de spectacles.
- Ces conclusions sont à mettre en perspective avec les résultats de l'étude des publics du Chabada et les échanges lors des rencontres territoriales des musiques actuelles de février 2020. La moyenne d'âge du spectateur du Chabada est trentenaire : 35,5 ans en moyenne. Même si Le Chabada renouvelle son « public », le profil reste constant, entre public fidèle et nouveaux arrivés. 37% ont moins de 30 ans, quand 23% ont entre 30 et 39 ans et 40% plus de 40 ans. La proportion d'étudiant·es reste stable et à l'image de leur pourcentage dans la population angevine : 19% du public du Chabada sont étudiant·es ou élèves (contre 21% d'étudiant·es dans la population totale en 2017)².
- La demande d'expériences uniques a fortement été évoquée dans le cadre des rencontres. La diversification des lieux et des formats de diffusion fait partie des constats partagés entre acteurs. La période est à l'insolite plus qu'au lieu dédié. Comment dès lors prendre en compte ces tendances dans la gestion d'un équipement culturel, qui plus est, excentré du centre-ville ?

Concernant la pratique musicale :

- Le constat est sans appel : La pratique d'un instrument baisse très sensiblement chez les plus jeunes depuis le pic observé en 1997³

Ont eu une pratique musicale en amateur au cours des douze derniers mois
Sur 100 personnes de chaque groupe

Par tranches d'âge

	1973	1981	1988	1997	2008	2018
15-19	22	44	39	49	38	24
20-24	15	30	29	32	27	14
25-39	11	20	20	17	18	10
40-59	6	13	17	13	12	10
60 et +	2	4	12	8	9	8
Ensemble	9	18	20	18	16	11

- Cette tendance peut interpeller. La création musicale s'appauvrirait-elle ? Alors que les musiques actuelles se sont longtemps battues pour faire reconnaître la pratique amateur et portent cette pratique comme une entrée vers la découverte artistique, que devons-nous conclure de cette évolution ? Nos différents échanges nous amènent à penser que, au-delà de la pratique d'instruments, c'est surtout la forme de la pratique qui change. Les outils numériques offrent un panel de possibilité de création

¹ Cinquante ans de pratiques culturelles en France, Collection Culture Etude, Ministère de la Culture, juillet 2020

² Statistiques insee, recensement 2017

³ <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/L-enquete-pratiques-culturelles/L-enquete-2018>

disponible immédiatement et dans tout endroit. Le support numérique prend de l'ampleur au détriment peut-être d'une pratique régulière d'un instrument ou d'une pratique en groupe. La pratique en groupe reste l'apanage de personnes et d'esthétiques bien précises. Le recours aux studios évolue par conséquent. Le besoin de locaux reste réel pour répéter dans de bonnes conditions et sans déranger ; les studios sont aussi des endroits où on peut affiner le son de ces créations « fait maison ». Il ne s'agit donc pas tant d'acter la diminution du besoin que d'en comprendre sa mutation. Qui plus est, les pratiques amateurs et leur reconnaissance restent un enjeu territorial partagé par de nombreux acteurs sur le terrain.

- Comment dès lors les encourager et les accompagner pour que les musiques restent un vecteur d'accomplissement de soi ? L'adaptation des locaux et des propositions faites est au cœur de l'enjeu. Les studios de la Cerclère ont depuis de nombreuses années été considérés comme inadaptés. Ce constat est d'autant plus criant au regard des tendances actuelles. L'arrivée de nouveaux espaces en septembre 2021 au premier étage du studio des Abattoirs géré par le CNDC, à côté des studios Tostaky, devrait corriger certaines lacunes sans pour autant régler toutes les questions.
- La réponse se doit donc d'être pensée avec l'ensemble des acteurs du champ des pratiques pour trouver une complémentarité suffisante à répondre à toutes les pratiques repérées. La réalisation d'un panorama exhaustif des propositions existantes et leur coordination s'avèrent plus que nécessaires. À court terme, il doit permettre de répondre au mieux aux attentes des musicien·nes, quel que soit leur niveau de développement. À long terme, il permettra de prendre en compte, dès la conception du nouveau bâtiment, de la pluralité des pratiques et d'adapter le format des studios à celles-ci.

Les enjeux – Les questions de société

D'autres enjeux doivent aussi être pris en compte. La société bouge, et avec elle ses attentes. L'enjeu écologique, l'égalité Femme / Homme, la demande de participation citoyenne active, sont autant d'évolutions politiques et sociétales dont notre activité est traversée.

Le précédent projet s'était inscrit dans une démarche d'Agenda 21 impulsé par la Ville. Il en était sorti des conclusions et des envies encore d'actualité aujourd'hui.

Car, oui, nous voulons être acteurs de ces enjeux et prendre part au débat de notre société.

Quels sont-ils ?

> Tout d'abord l'enjeu environnemental :

Depuis de nombreuses années, scientifiques et réseaux militants nous alertent sur l'urgence de la crise climatique. À l'heure où de nombreuses catastrophes naturelles s'abattent sur la planète, l'heure n'est plus au doute mais à l'action.

À bien des égards, le champ culturel doit se questionner sur ses pratiques et apprendre à s'adapter à cette nouvelle donne. Les défis sont nombreux : à la consommation énergivore de l'organisation des spectacles s'ajoutent la production de déchets et la problématique de la mobilité tant des artistes que des publics. Cette question a été centrale au cours des débats lors des rencontres territoriales et l'on sent le secteur prêt à avancer ensemble sur cette question. Restent à convaincre non plus les convaincu·es mais l'ensemble des acteurs de la filière.

D'ores et déjà, des initiatives sont prises. Les festivals travaillent depuis quelques années à améliorer leur bilan carbone. Du côté des salles, un effort est fait, régulier, quant à la gestion des déchets et à la limitation des consommables. Le Chabada a de son côté engagé une telle démarche depuis 5 ans.

Néanmoins, de nombreux aspects restent en suspens et au moment d'ouvrir une nouvelle page, l'envie est là, présente, de tirer le bilan des premiers changements de pratiques et d'aller plus loin dans une démarche écologiquement responsable.

Mais la réponse ne peut être individuelle. Des solutions, telles que la mutualisation des ressources ou la coordination des tournées, se doivent d'être pensées collectivement et il nous revient d'impulser une telle dynamique au sein du territoire angevin, fortement impliqué politiquement dans cette question.

> L'égalité Femme / Homme :

En 2017, une bombe explosait dans le champ artistique et les révélations pleuvaient quant à la récurrence des pratiques discriminantes et sexistes dans le secteur culturel. Le mouvement *MeToo* mettait en exergue une part encore invisible des inégalités de traitement entre hommes et femmes.

Pourtant, la question n'est pas nouvelle et il serait erroné d'accuser seulement le champ culturel dans ce domaine. Les statistiques montrent, dans tout domaine, des inégalités genrées. Dans le champ culturel, il éclate dans la disparité d'accès aux postes artistiques, techniques et d'encadrement. Moins de 20% de femmes au poste de direction et d'artistes féminines sur les plateaux de nos lieux, moins de 5% de techniciennes : autant de chiffres accablants qui invitent à prendre à bras le corps, l'enjeu de l'égalité des genres.

Bien au-delà de la problématique Femme / Homme, c'est la représentation des rôles, des fonctions, et l'opportunité offerte à tous·tes de faire son parcours qui est en cause. L'équilibre entre vie privée et professionnelle, la liberté d'être ce que l'on veut, le traitement à égalité des profils, sont autant d'objectifs qui serviront non seulement les femmes mais aussi les hommes. Diminuer le poids des représentations et des attendus sociétaux, rendre concrète l'égalité des chances, valeur fondamentale de la République, permettront à tout·e citoyen·ne, quel que soit son sexe, sa couleur de peau et ses origines, de vivre enfin pleinement son libre arbitre et le droit d'exister selon ses rêves.

C'est dans cette logique que Le Chabada souhaite aujourd'hui s'atteler, avec d'autres acteurs de la filière, à cette question. Nous n'abattons pas tous les murs, mais nous tâcherons à notre niveau, et dans notre secteur d'activité, de rendre palpable ce que veut dire ce doux mot d'égalité.

> La participation citoyenne et les droits culturels :

Le monde change et les attentes citoyennes évoluent. Alors que le populisme politique gagne du terrain, que l'abstentionnisme progresse à chaque élection, le scepticisme vis-à-vis des politiques interpelle quant à la solidité de notre modèle démocratique. Que doit-on conclure du mouvement des gilets jaunes, des différentes formes de désobéissance civile qui s'organisent dans bien des endroits, de la violence des échanges sur les réseaux sociaux, des attentats terroristes et de leurs impacts sociaux et politiques, etc. ?

Face à l'impasse démocratique, des solutions sont à trouver et s'expérimentent déjà. La demande est à la participation active. Faire société ne signifie pas seulement accepter les règles fixées par d'autres mais bien aussi contribuer au débat. La pluralité des points de vue, valorisée dans un modèle de société à bien des égards individualisé sinon individualiste, nourrit des tensions multiples tout autant qu'elle rend compte de la diversité existante dans la société. Et cette diversité peut être aussi une richesse si elle est entendue, source même d'un nouveau pacte républicain. Les logiques d'empowerment, fortement développées dans les pays anglo-saxons, nous invitent à repenser la manière d'être ensemble et de rouvrir des espaces de débats. L'époque est au faire ensemble, et la participation active, l'écoute, constitue un moyen de mobilisation et de réappropriation des espaces collectifs et de la chose publique par le plus grand nombre.

Enfin, les politiques culturelles ont longtemps été pensées d'une façon descendante. La démocratisation culturelle visait principalement à permettre aux citoyen·nes d'accéder à l'œuvre, à ce qui était identifié comme art. La diversité culturelle n'avait alors que peu de place. Il ne s'agit pas aujourd'hui de remettre complètement en cause cette approche politique positive, sous certains aspects, par l'émancipation et la compréhension des codes sociaux qu'elle peut procurer. Il s'agit néanmoins de la nuancer dans son unicité d'approche.

Le respect des droits culturels, composante des droits humains depuis la Déclaration Universelle de 1948, est le cadre dans lequel doit désormais se déployer l'action conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales en matière culturelle (Lois NOTRe – 2015 – et LCAP – 2016). Cette réaffirmation juridique des engagements pris par notre pays au sein des Nations Unies vient questionner le paradigme politique originel des politiques culturelles en obligeant de reconnaître non plus la culture unique mais bien les cultures diverses et plurielles composant notre société. Aujourd'hui, les politiques culturelles se définissent tout autant par l'accessibilité à l'œuvre artistique que par la possibilité offerte à chacun·e d'exprimer sa singularité culturelle. Il s'agit surtout de se détacher d'une sacralisation des œuvres pour considérer la culture comme le produit des relations entre les personnes. Ce qui invite aussi dans l'ensemble de nos actions à développer le « faire ensemble », et de construire des projets non pas en définissant au préalable ce qui est bon pour l'autre mais bien en l'associant au maximum à la construction de nos projets.

Comment traduire ces différents débats de société dans un projet artistique et culturel ? D'une certaine façon notre histoire est profondément liée à ces orientations. Lorsque notre association s'est créée il y a plus de 30 ans maintenant, il s'agissait pour nous d'affirmer que les musiques qui nous importaient et les activités que nous menions dans ce cadre avaient toute leur place dans la vie culturelle locale. Il s'agissait aussi de revendiquer un rôle légitime dans la fabrique des politiques culturelles. Le paradigme des droits culturels nous invite à poursuivre et enrichir ces impulsions initiales ; surtout à le faire avec d'autres et à réexaminer des façons d'agir qui ont pu s'installer dans nos routines depuis que nous avons accédé à la professionnalisation et à l'institutionnalisation de nos activités. Nous devons continuer à inventer et à nous réinventer. Par exemple, en aucune façon les droits culturels n'imposent à nos structures une programmation à la demande de chacun·e. Mais il est possible de dialoguer, d'échanger sur les choix de programmation, notamment ceux visant à la promotion de « découvertes » ou cherchant à enrichir les références musicales des personnes. Comment aussi

faire découvrir et comprendre notre secteur professionnel tout en laissant à chaque collectif le choix de l'organisation de son événement ? Qui doit s'adapter à qui et dans quelles limites ?

C'est à ces tensions que l'Adrama s'attèle aujourd'hui, progressivement mais sûrement. En rouvrant les portes du Chabada à une concertation régulière, en associant davantage des personnes extérieures à son organisation, l'association souhaite expérimenter et passer un cap. Elle souhaite surtout à son niveau, contribuer à cet enjeu politique essentiel et démontrer combien la culture et les musiques en particulier peuvent être ferments d'une société diverse et unie à la fois.

Présentation de L'Adrama – Historique et Valeurs

L'histoire du Chabada, et plus largement du développement des musiques actuelles du Maine-et-Loire, est intimement liée à celle de l'association Adrama.

Fondée par des musiciens et acteurs associatifs locaux en 1988, L'Association pour le Développement du Rock et des Autres Musiques à Angers (Adrama) s'est donnée pour ambition de participer activement à la reconnaissance et au développement des musiques actuelles et à la co-construction d'une politique culturelle forte avec les collectivités locales.

La création d'un lieu dédié, première demande du collectif, s'est concrétisée, dès 1990, par l'ouverture des sept locaux de répétition de la Cerclère. À destination des pratiques professionnelles et amateurs, leur gestion a alors été confiée à l'Adrama.

En 1994, une nouvelle page s'ouvre avec la création d'une salle de concert, Le Chabada. Composé d'une salle de 870 places et d'un club de 300 places. De nouveau, L'Adrama, activement mobilisée dans le projet, en devient gestionnaire, s'attachant avec la Ville à développer le lieu et sa notoriété à l'échelle locale et nationale.

Pari gagné. Aujourd'hui, Le Chabada est une salle repérée et reconnue au niveau national. Cette place et les relations étroites que nous avons su nouer avec le réseau professionnel nous permettent, alors que fleurissent dans la région des salles de taille supérieure, de faire venir dans l'Anjou des artistes de renommée nationale et internationale. Au fur et à mesure du temps, le projet s'est enrichi de nouvelles dimensions. À la diffusion et à l'accompagnement des pratiques, se sont ajoutés actions culturelles et soutien à l'écosystème. Les studios Tostaky, créés en 2009, viennent ajouter un outil de création d'exception à une valise déjà bien garnie. Composé d'un plateau dédié à la création musicale, d'un studio de répétition, d'un espace MAO et d'un espace de vie propre, ce lieu dédié à la création des musiques actuelles accueille et accompagne, en continue, chaque année des dizaines de groupes professionnels ou en voie d'insertion, ainsi que des actions culturelles.

Après plus de 30 ans d'histoire, L'Adrama n'a pas oublié et confirme tous les jours ce qui constitue l'ADN de son projet : son attachement fort au territoire angevin et aux acteurs qui le font vivre, et l'ambition d'un égal accès pour tous·tes à la forme d'expression que représentent aujourd'hui, plus que jamais, les musiques actuelles.

Rappel de l'organisation de l'Adrama

Relation avec les partenaires publics

Depuis 1994 et l'ouverture de la salle actuelle du Chabada, l'Adrama gère l'équipement par le biais d'une Délégation de service public (DSP) signée tous les quatre ans, avec la Ville d'Angers. Dans la continuité de cette relation partenariale de près de trente ans, l'association a signé une nouvelle DSP en 2021 (validation au conseil municipal d'avril 2021). Néanmoins, la perspective d'un nouvel équipement à l'horizon 2024 a diminué la durée de la délégation à de 2,5 ans prolongeable d'un an. A ce titre, la Délégation de service public actuelle est bien, à l'instar du projet, une DSP de transition vers l'arrivée d'un nouveau lieu.

Par ailleurs, l'Adrama, porteuse du label SMACs, a une convention d'objectifs pluriannuels avec la Drac et une convention annuelle dans le cadre de son projet d'activité avec la Région Pays de la Loire. Si les relations partenariales se sont rompues depuis 2016 avec le Département de Maine-et-Loire, les échanges avec lui ont repris depuis 2019 et tendent vers la signature d'une nouvelle convention de partenariat à partir de 2021, centrée sur le développement d'actions territorialisées.

Organisation interne : l'association l'Adrama

Le Chabada est géré depuis 1994 par l'association l'Adrama. Fondé à la fin des années 1980 pour défendre la place des musiques actuelles sur le territoire angevin, l'association regroupe aujourd'hui une vingtaine d'adhérent·es et autant de bénévoles actifs non adhérents. Elle est pilotée par un conseil d'administration (CA)

composé de 14 personnes et un bureau de 4 membres issus du CA. Aux membres adhérents fondateurs de l'association, s'ajoute chaque année, un collège usagers tiré au sort parmi les abonnés du lieu. Ce fonctionnement particulier permet de faire venir de nouvelles énergies dans le conseil d'administration. Il sera renforcé ces prochaines années. Afin d'être en adéquation avec les nouvelles ambitions du projet associatif et culturel, l'assemblée générale a, en mai 2020, modifié l'objet des statuts associatifs et réaffirmé les valeurs portées par l'association.

ARTICLE 2 : OBJET

L'association a pour objet de favoriser l'ouverture des personnes aux (et par les) musiques actuelles et toutes les formes artistiques et expressions culturelles qui leur sont associées. Elle s'attache aux expérimentations et innovations, au développement de la créativité et des capacités de chacune et chacun, à la transmission de connaissances et de références, à la mise en relation des personnes dans la production de la culture. Elle entend, notamment au sein de son territoire, contribuer aux débats de société par/au travers les musiques actuelles et s'engager en faveur de pratiques respectueuses des limites de la planète Terre.

Pour mettre en œuvre son objet l'association pourra disposer notamment des équipements mis à sa disposition par la ville d'Angers ainsi que toute autre collectivité ou établissement public.

Dans tous les cas, l'objet de l'association est développé par un personnel salarié placé sous l'autorité de deux directeurs ou directrices, également salarié-e-s. Ces directeurs ou directrices (directeur ou directrice du projet artistique et culturel et directeur ou directrice administratif-ve) agissent dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'Administration de l'ADRAMA.

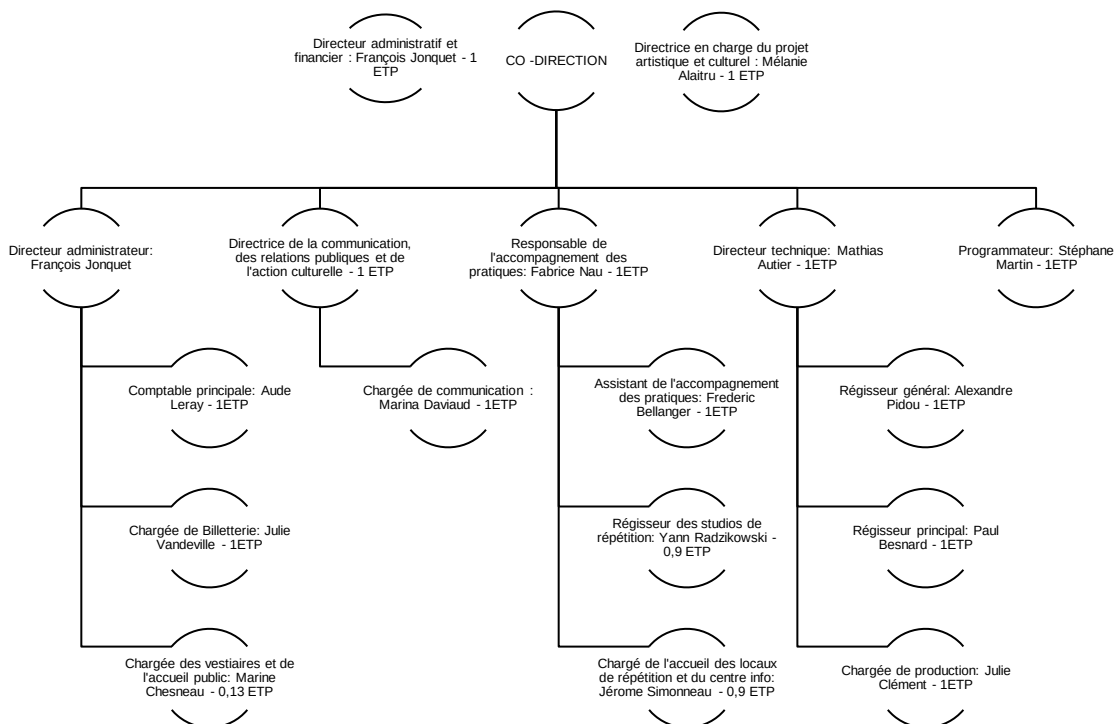
Membres du Bureau :

- Président : Philippe Teillet
- Vice-Présidente : Valérie Hamelin
- Trésorier : Philippe Bochereau
- Secrétaire : Bruno Parisse.

Organisation interne : l'équipe salariée

L'équipe permanente de l'Adrama est composée de 16 personnes en CDI, que vient compléter une équipe de techniciens intermittents et de contrats ponctuels en soutien pour l'ouverture des lieux et l'accueil des artistes.

L'Adrama a fait le choix, depuis sa création, de fonctionner avec une co-direction : un directeur administratif et financier et une directrice en charge du projet artistique et culturel. Cette direction à double tête permet d'assurer toutes les missions déléguées à ce poste au travers d'un regard croisé et des compétences pointues. Elle est la garantie d'un pilotage de projet équilibré dans lequel toutes les dimensions nécessaires à la bonne gestion du lieu sont prises en considération continuellement.



Enjeu du projet 2021-2024 :

Orientation n°1 : Réaffirmer Le Chabada comme un lieu de vie culturelle ouvert à l'expérimentation et à la coopération.

Trois mots clés pour un projet d'envergure : lieu de vie, expérimentation, coopération.

Par ces trois mots, Le Chabada souhaite réaffirmer sa volonté de permettre à chacun-e d'être, d'apprendre, d'expérimenter entre ses murs mais aussi son désir de travailler avec d'autres pour enrichir ses propres projets. C'est ce dialogue avec d'autres énergies et volontés qui est ici affirmé, conscient que les dynamiques culturelles et territoriales ne peuvent se penser qu'à plusieurs, conscient aussi et surtout d'être avant tout un espace partagé avec tous-tes un projet artistique et culturel au service d'un territoire.

De ce fait, ce projet cherchera à rendre visible la pluralité des possibles en son sein, l'adaptation de ses propositions à chacun-e et la personnalisation des parcours. Il visera aussi à défendre une approche proactive, initiatrice de rencontres et de dynamiques collectives, donnant lieu à des expérimentations et des moments culturels uniques, dans et hors des murs du Chabada. Enfin, elle se concrétisera dans chaque pôle, par une systématisation des coopérations avec des acteurs locaux et l'ouverture à des propositions extérieures multiples.

Orientation n°2 : Soutenir la production artistique, sa pluralité, et l'hétérogénéité des acteurs du secteur musical, au service de la diversité culturelle et du développement territorial.

Le contexte nous invite à une attention accrue pour les artistes et les professionnel·les de la filière musicale. Nous souhaitons être tout particulièrement solidaires d'un réseau local riche mais fragile à bien des égards. Cette orientation se déclinera à tous les niveaux :

- Dans la diffusion, par une programmation exigeante à l'image de la création musicale actuelle, laissant une place importante à la scène régionale et aux organisateurs extérieurs ;
- Dans l'accompagnement des pratiques, par une offre à la carte et une proposition de parcours personnalisé allant jusqu'à l'aide à la création ;
- Dans le soutien à la filière, par une écoute continue des attentes et besoins des acteurs et la mise en place de projets collectifs spécifiques à même de porter le rayonnement du territoire et par là même, l'ensemble de ses acteurs.

Orientation n°3 : Renforcer la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) au sein de l'association autour de trois enjeux de société transversaux : l'éco responsabilité, l'égalité Femme/Homme (F/H) et la participation citoyenne & les droits culturels.

Trois axes transversaux ont été dégagés pour ce projet, trois axes forts et engageants mettant un pied à l'étrier d'une démarche RSE au sein de l'association. L'objectif est bien de réaffirmer les valeurs associatives et rendre lisibles les engagements qu'elle se donne.

Il s'agit aussi de contribuer activement aux défis de société qui nous guettent et d'être précurseurs de démarche inclusive mais aussi de bonnes pratiques respectueuses de notre environnement.

Chaque pôle d'action aura pour responsabilité de contribuer à la mise en pratique de ces engagements associatifs.

Présentation du projet.

Ce projet doit être pris comme un tout, dans lequel chaque action enrichit les autres.

Pour simplifier la présentation du projet, celle-ci s'organise par grand pôle d'activité. Néanmoins, à chaque fois, nous précisons les passerelles et les complémentarités existantes avec les autres activités afin de rendre compte des dynamiques internes. Par exemple le soutien à la création se concrétise souvent par une date de diffusion. Ces deux actions, positionnées dans deux pôles différents (Accompagnement des pratiques et Diffusion), feront, à chaque fois, référence à l'autre pour rendre compte de leur nécessaire complémentarité en vue d'un objectif commun : la création et sa diversité.

Par ailleurs, nous le rappelons, le mot d'ordre du projet est l'ouverture. Aussi, une attention toute particulière est portée sur les « portes ouvertes », sur les opportunités laissées à chacun·e de « naviguer » dans le projet, de se l'approprier, d'y participer. Des actions culturelles à la diffusion en passant par l'accompagnement des pratiques ou l'implication bénévole, chacun·e doit pouvoir s'investir à sa guise, découvrir de nouveaux champs et développer ainsi ses capacités culturelles. Spectateur·rices, musicien·nes professionnel·les ou amateur·rices, acteurs locaux, enfants et étudiant·es, bénévoles et acteurs du territoire, les usager·es sont varié·es et les possibilités de parcours multiples. Aussi est-il nécessaire de les rendre intelligibles.

Enfin, la coopération, autre notion forte du projet, est valorisée dans le document par le biais d'indication complémentaire, permettant d'identifier pour chaque action, les partenaires mobilisés et ceux souhaités.

La présentation des actions par pôle s'attache à rendre compte aussi de l'état d'avancement des projets présentés. L'association dispose d'une expertise réelle et nous ne partons pas de rien. Des actions existent et atteignent leur objectif. Nous les conserverons donc. D'autres méritent d'être développées au regard des enjeux identifiés précédemment. Enfin, de nouvelles sont à créer. Pour chaque pôle, cette classification sera réalisée afin de montrer l'existant, des développements envisagés et des nouvelles initiatives.

Enfin, les quatre engagements associatifs transversaux sont à la fois présentés en un pôle spécifique et au sein de chaque pôle d'activité afin de rendre compte de la contribution de chaque secteur à sa mise en place concrète.

SCHEMA GENERAL

- Renforcer les propositions du Chabada, de l'accompagnement des pratiques loirs au soutien à la création. Communiquer sur les parcours possibles.
- Renforcer la dimension « lieu de vie » du pôle accompagnement du Chabada
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs de la filière et musicien·nes. Contribuer au renforcement du maillage territorial des acteurs de l'accompagnement des pratiques et à la lisibilité de leurs propositions.
- Porter une politique de soutien artistique ambitieuse, valorisant la création novatrice ou pluridisciplinaire, la coopération entre acteurs et la scène régionale, au service du rayonnement du territoire.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ARTISTIQUES

Rendre chaque groupe acteur de son projet artistique, en pleine connaissance des opportunités offertes en local. Contribuer à l'interconnaissance de la communauté musicale angevine et à la valorisation de sa créativité.

ACTEURS DE LA FILIERE MUSIQUES ACTUELLES

- Soutenir les nouvelles initiatives et laisser la place à des organisateurs locaux
- Contribuer à la sensibilisation aux métiers de la culture et à la formation des futur·es professionnel·les du secteur
- Accompagner et conseiller les porteur·rice de projet.
- Contribuer à l'interconnaissance et à la coopération entre acteurs de la filière
- Participer à la structuration nationale de la filière et à la reconnaissance d'Angers au plan national

ÊTRE UN LIEU DE VIE ET D'INITIATIVE

ACTEURS DE L'ECOSYSTEME LOCAL

GROUPES AMATEURS LOISIRS

GROUPES AVANT UNE VOLONTÉ D'INSERTION PROFESSIONNELLE

GROUPES CONFIRMÉS

METTRE LA CRÉATIVITÉ AU CŒUR DE NOTRE ACTION

DIFFUSION ET SOUTIEN À LA CRÉATION DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET CURIOSITÉ CULTURELLE COMME MOTEUR

Diversité artistique et curiosité culturelle comme moteur. Faire de la rencontre le maître mot de notre projet artistique. Expérimenter de nouvelles formes d'interactions et diversifier les portes d'entrée. Affirmer la convivialité et le professionnalisme comme socle de notre accueil.

ARTISTES

- Rendre visible la créativité foisonnante des musiques actuelles et être à la pointe de la nouveauté artistique.
- Permettre à chacun·e de participer aux propositions artistiques que nous accueillons.
- Diversifier les modalités de formats et de rencontres entre spectateur·rices et artistes.
- Nourrir une dynamique de coopération entre acteurs et contribuer à la richesse de la vie culturelle sur le territoire

SPECTATEUR· RICES

INITIER DES RENCONTRES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

DYNAMIQUE TERRITORIALE ET SOCIÉTALE POUR UN PROJET ANCRÉ DANS SA RÉALITÉ

Soutenir la structuration et coopération entre acteurs. Contribuer au rayonnement d'Angers. Participer aux débats de société.

- Accueillir des initiatives locales en lien avec le projet associatif et culturel
- Accompagner et conseiller les acteurs du territoire dans le développement de projet à teneur musicales actuelles
- Contribuer à l'interconnaissance, à la structuration et à la mutualisation entre acteurs
- Contribuer au développement de secteurs porteurs : la vidéo

ACTIONS CULTURELLES DEVELOPPEMENT LES CAPACITÉS CULTURELLES DE CHACUN·E

Valoriser les diversités culturelles et l'expression de chacun·e. Penser notre projet comme vecteur de lien social et d'apprentissage.

PERSONNE HABITANTE DU TERRITOIRE

BÉNÉVOLE, CA ET ÉQUIPE SALARIÉE

INDIVIDUS, SOCIÉTÉ CIVILE

- Permettre l'approche des musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.
- Valoriser le savoir et la culture de chacun·e. Faire de la musique le média de l'expression individuelle et collective.

- Informer et débattre, partager et enrichir nos convictions.
- S'inscrire dans une démarche RSE, à partir de valeurs clés : l'écoresponsabilité, l'égalité Femme / Homme dans les musiques actuelles, Les droits culturels et la gouvernance partagée

1- DIFFUSION ET ACCUEIL DES SPECTATEUR·RICES

L'organisation de concerts dans des conditions optimales était et reste un des éléments principaux du projet de notre association. Permettre aux artistes (professionnels ou non) de partager leurs créations ; permettre de s'enrichir de tout ce que, sur scène, ces artistes ont à offrir, figure ainsi parmi les principales contributions que l'Adrama entend apporter à la participation de chacun·e à la vie culturelle.

Fer de lance du lieu en tant qu'activité la plus visible, la programmation de concerts se retrouve aujourd'hui au centre d'enjeux forts et parfois difficilement conciliables. Vitrine des dynamiques défendues par le projet artistique en butte avec des réalités économiques tendues, reflet des tendances musicales actuelles et des attentes opposées des spectateur·rices, c'est à un travail d'équilibriste que doit bien souvent s'atteler le programmeur du Chabada. Pourtant l'enjeu est de taille.

A l'évidence, les concerts sont le principal motif de fréquentation de l'équipement dont notre association assure la gestion. Artistes à renommée nationale, concerts hip hop, répondent à la demande d'une population plus jeune ou nouvellement arrivée dans la ville. Parallèlement, l'étude des publics du Chabada a montré la présence de spectateur·rices fidèles au lieu et attaché·es à une ligne artistique exigeante et marquée « rock ».⁴ Enfin, une tendance croissante se fait entendre pour une diversification des formats proposés : aux jeunes parents désireux de partager leur goût pour la musique avec leurs enfants, s'ajoutent des attentes nouvelles d'expériences uniques, hors des sentiers battus. Cette tension est au cœur du difficile équilibre à tenir de la programmation des prochaines années. Il s'agit à la fois d'ouvrir le lieu et d'accueillir de nouveaux et nouvelles spectateur·rices, en premier lieu étudiant·es ou primo arrivant·es, de diversifier les formats des propositions, tout en gardant le lien avec les personnes qui sont fidèles à nos activités. Entre continuité et renouvellement, l'enjeu est d'autant plus central qu'il s'inscrit dans la perspective d'un nouvel équipement.

Pour autant, il ne s'agit pas d'enfermer le projet artistique du Chabada dans une dualité esthétique-public. Les scènes de musiques actuelles sont pleines d'une créativité continuellement renouvelée et nous nous devons d'en être les représentants. Aujourd'hui, la segmentation en grands courants musicaux montre ses limites. Les artistes se nourrissent bien souvent d'influences croisées qui dépassent la case esthétique dans laquelle nous les rangeons. Les musiques samplées du rap et de l'électro sont issues de morceaux d'anthologie, et ces univers dialoguent ensemble. De même, littérature, théâtre, danse, arts numériques, arts plastiques, arts visuels, nourrissent et se nourrissent de la création musicale, donnant l'occasion d'expériences artistiques multi-sensorielles. Notre programmation se doit d'être à l'image de cette créativité, diverse et innovante.

Car toutes les couleurs musicales, parce qu'elles sont le reflet d'une société et de ses multiples facettes, se doivent d'être montrées, écoutées, vécues, et expliquées. Elles sont une histoire, un message, une vision du monde. Elles nous renvoient chacune à leur façon, une part de réalité sociale tout autant qu'elles viennent toucher en notre for intérieur notre humanité et notre sensibilité.

Nous souhaitons donner aux ligérien·nes la possibilité de développer leur vie culturelle tant par la programmation d'artistes chez qui ils·elles ont reconnu une voix qui les touche, que par des propositions de découvertes qui répondront à leur curiosité artistique. Par une démarche de personnalisation des propositions artistiques, par la diversification des formats et des contenus proposés, par la multiplicité des sites explorés (dans et hors les murs), nous voulons faciliter l'accès aux diverses formes musicales et à leur compréhension. Concerts, mais aussi conférences, rencontres avec les artistes, soirées ludiques, seront autant de médias pour encourager à la curiosité.

Le contexte actuel nous amène aussi à porter une attention particulière aux groupes en émergence, aux tourneurs indépendants, ainsi qu'à la scène locale. Les effets de la pandémie et l'accélération de la concentration sectorielle nous laissent craindre un appauvrissement de la diversité culturelle, valeur centrale de notre projet. La crise actuelle nous a rappelé notre interdépendance sectorielle et l'importance de la solidarité entre acteurs. Notre rôle structurant, garant d'une politique culturelle favorable à la diversité des expressions, nous oblige à redoubler d'attention vis-à-vis des acteurs et artistes les plus fragiles. Aussi nous continuerons à porter cette voix ces prochaines années.

Par ailleurs, l'accueil et son adaptation au plus grand nombre constitueront un sujet de réflexion et d'expérimentation permanente au sein du Chabada. Deux expressions et mots-clés : l'aller vers et la convivialité. Nous souhaitons proposer des instants culturels uniques à chaque rendez-vous, encourager la rencontre musicale permanente et permettre à chacun·e de déambuler parmi les propositions du lieu. Nous souhaitons donc expérimenter de nouvelles formes d'interpellations artistiques, que ce soit dans les murs du Chabada mais aussi dans des structures partenaires ou des lieux insolites.

⁴ Etude des publics 2019, Synthèse, Le Chabada, juin 2020 p.50, .

Nous défendons Le Chabada comme un lieu de vie culturelle, dans lequel chacun-e peut se retrouver, s'offrir, le temps d'un concert ou d'une soirée, une pause nécessaire dans des vies agitées, rencontrer de nouvelles personnes, de nouveaux points de vue et s'ouvrir à d'autres horizons. La période actuelle, covidienne, contraint mouvements du corps et interactions sociales, à l'inverse des valeurs défendues par les acteurs des musiques actuelles. Quelle séquelle sociale laissera plus d'une année de confinement régulier pendant laquelle la protection de la santé de chacun-e supposait la distanciation physique entre nous ?

La culture, la musique surtout, espace de liberté et d'évasion, est aussi ciment de cohésion et de partage. Elle doit être une réponse de long cours dans cette période perturbée par de multiples crises et scissions. Aussi nous voulons élargir les occasions de rencontres et les typologies de soirées. Des soirées furieusement dansantes aux blind tests et aux échanges de pratiques, des rencontres d'artistes aux projections de films, Le Chabada s'attachera à proposer des rendez-vous réguliers et variés, et diversifier les expériences en son sein ou chez des lieux partenaires. Il s'agit de provoquer la rencontre et multiplier les portes d'entrée, les occasions de convivialité, d'être et de vivre ensemble des moments de vie culturelle.

Enfin, le projet de diffusion porté par l'Adrama devra rendre compte des enjeux de société et des valeurs auxquelles l'association souhaite contribuer au travers de ce projet. Aussi la programmation 2021-2024 intégrera-t-elle des temps forts thématiques rendant compte des engagements pris par l'association pour ces prochaines années.

Au-delà des équilibres à tenir entre les esthétiques et la typologie des groupes proposés au plateau, cette activité se donne un triple objectif :

- Rendre visible la créativité foisonnante des musiques actuelles et être à la pointe de la nouveauté artistique.
- Permettre à chacun-e de participer aux propositions artistiques que nous accueillons ; diversifier les formats et les modalités de rencontres entre spectateur·rices et artistes.
- Nourrir une dynamique de coopération entre acteurs et contribuer à la richesse de la vie culturelle sur le territoire

Deux limites à la programmation :

> La réalité économique de l'association

Celle-ci rendra plus ou moins simple la réalisation de ces objectifs. En effet, alors que les coûts de cession de spectacles ne cessent d'augmenter, les ressources mobilisables diminuent au fur et à mesure que les charges fixes augmentent et les capacités d'accueil stagnent.

Par ailleurs, l'équipement du Chabada, s'il était encore enviable il y a quelques années, subit les conséquences de son vieillissement face à de nouveaux équipements régionaux plus modernes et plus grands.

Pour rappel, le déficit de chaque concert est variable selon la notoriété de l'artiste. Si l'équilibre peut être atteint dans le cas d'une pleine jauge de la salle, le déficit varie entre 2000 et 4000 euros pour un artiste en émergence, dans le club du Chabada. La construction de la programmation et le niveau de prise de risques sont donc aussi dépendants de la capacité du lieu à encaisser économiquement des pertes à répétition sur les concerts proposés.

De ce fait, le risque est double :

- Certain·e·s artistes peuvent choisir de passer outre Le Chabada, préférant des salles à jauges supérieures et donc plus rentables financièrement. La salle sortirait alors des radars des tournées nationales et il faudrait pour le prochain équipement regagner des tourneurs perdus.
- L'équilibre financier des concerts se fragilise par un coût de cession croissant et un nombre de billets vendus stagnant. Pour compenser cet état de fait, deux options : soit augmenter le prix du billet moyen au détriment du public ; soit augmenter la prise en charge des déficits par l'association pour chaque concert. Par voie de conséquence, ce second scénario risquerait de diminuer le nombre de dates de diffusion proposées et les risques financiers seraient trop importants, qu'il s'agisse de têtes d'affiches ou d'artistes émergents. C'est alors la proposition artistique du Chabada qui s'appauvrirait.

Notre enjeu pour les prochaines années est bien de limiter l'impact de cette réalité financière sur la richesse de propositions. Cela passera notamment par l'augmentation des coproductions et mises en location du lieu. La

diversification des formats de concerts sera une autre réponse à cet enjeu économique. Néanmoins, eu égard à la situation, nous ne pouvons garantir un niveau de diffusion équivalent à celui de ces dernières années, sur l'ensemble de la période.

> La réalité du bâtiment :

Le bâtiment actuel est caractéristique des salles de musiques actuelles. Deux salles en configuration debout disposent de deux jauges différenciées : Le club d'une capacité de 300 personnes et la grande salle d'une jauge de 870 places dont 140 places assises. L'entrée dans le site se faisant obligatoirement par le club, une exploitation simultanée des deux salles n'est pas envisageable.

S'il est possible d'installer des chaises en complément des gradins, l'aspect esthétique de la salle et la contrainte technique dissuadent d'y recourir régulièrement. Le Covid nous a appris à gérer cette situation sans toutefois la rendre pleinement satisfaisante en termes de qualité d'accueil. Pour autant, certaines propositions musicales, par l'esthétique défendue ou la typologie du public, invitent à penser l'accueil en configuration assise.

Par ailleurs, les jauges de la salle conditionnent fortement le type de propositions artistiques présentées au sein du Chabada. Nous apportons une attention spécifique à ce que l'artiste accueilli se sente bien, ainsi que les spectateur·rices et qu'il y ait une réelle rencontre. Le taux de remplissage et la manière dont le public se meut dans l'espace jouent fortement sur l'ambiance rendue et la qualité de la rencontre artiste-public. L'expérience de la salle vide est difficile à vivre des deux côtés, tout comme une salle trop pleine.

Aussi sommes-nous attentifs à accueillir au sein du Chabada des propositions artistiques adaptées à la configuration des salles : adaptées à sa configuration debout, mais aussi adaptées à sa jauge. Cet aspect contraint la typologie des projets accueillis au sein du Chabada. Cette contrainte technique n'induit pas pour autant une non prise en compte des propositions que nous ne pouvons accueillir dans nos salles. Notre attention à la pluralité de l'offre musicale sur le territoire nous oblige à trouver des solutions aux projets les plus intéressants. Plusieurs cas de figure existent : nous pouvons réorienter lesdites propositions vers d'autres lieux partenaires de l'agglomération ou coproduire dans d'autres lieux plus adaptés celles que nous souhaitons tout particulièrement défendre.

Objectif 1 : Rendre visible la créativité foisonnante des musiques actuelles et être à la pointe de la nouveauté artistique.

> Objectif opérationnel :

- Maintenir la représentativité sur le plateau du Chabada des grandes tendances musicales actuelles
- Porter une attention particulière à la scène locale et aux groupes émergents

Le Chabada porte depuis son ouverture un projet artistique soucieux de la représentativité des esthétiques musicales, de l'émergence et de la scène locale. Nous souhaitons continuer cette politique de diffusion et l'accentuer. Notre objectif est bien de montrer la vivacité de la scène musicale et de sa richesse d'expression, en ayant une attention accentuée pour les projets artistiques novateurs et/ou locaux. Au-delà des canons esthétiques premiers, nous nous intéresserons tout particulièrement à leurs dérivés, aux courants qui les composent, et aux nouvelles formes qu'elles prennent aujourd'hui.

A bien des égards, la notion de découverte ne se situe pas au même endroit selon la typologie des publics. Programmation pointue et de niche pour une personne passionnée de musique, elle peut se concrétiser par un artiste à notoriété nationale présenté dans la grande salle du Chabada pour une autre. Pas de jugement de valeur dans cette affirmation ; simplement, le constat que la notion de découverte est tout à fait relative et dépend finalement surtout de son auditeur·rice.

Pour faciliter l'explicitation des objectifs ici présentés, nous reprendrons une classification habituelle de la nature des projets.

1.1- Maintenir la représentativité sur le plateau du Chabada des grandes tendances musicales actuelles. Accentuer l'attention aux projets transdisciplinaires.

Projet existant. Mise en œuvre : rentrée 2021

Les objectifs de programmation tiennent compte des tendances actuelles et de l'attente des publics angevins.

Pour les atteindre, Le Chabada portera en production propre au minimum 45 dates annuelles et enrichira la programmation par l'apport de partenaires extérieurs : coproduction, location ou mise à disposition.

Enfin, Le Chabada mettra en avant, chaque année, un fil rouge autour d'un courant musical défini :

- En forme de plongeon dans un univers sonore, ce fil rouge reliera entre eux plusieurs événements de la programmation (concerts, temps fort, conférences...) et accompagnera l'œil du spectateur·rice entre les interstices de la programmation annuelle. Ex. : l'actuelle diversité musicale africaine, le rap belge... -

Nouveau projet. Mise en œuvre : rentrée 2023

Typologie d'esthétique musicale	Objectif
Rock, pop, folk et courants dérivés	37%
Les musiques électroniques et courants dérivés	15%
Les musiques dites « groove » (rap, soul, reggae, funk)	20%
La chanson pop et dérivés – expression française	10%
Les musiques du monde, Jazz, blues	5%
Jeune public	5%. 1 date/trimestre.
Propositions pluridisciplinaires et expérimentales	8%. 2 dates/trimestre.

1.2- Porter une attention particulière à la scène locale et aux groupes émergents

Mise en œuvre : rentrée 2021 – Projet existant

Le Chabada a déjà pour particularité de porter haut les couleurs de son territoire et de sa scène locale. Nous garderons cette particularité. Par le biais de sorties d'album, de premières parties ou de plateaux propres, au Chabada ou hors les murs, nous continuerons à valoriser cette richesse locale auprès des Ligérien·nes et du territoire régional.

Typologie de groupe	Caractéristique	Objectif
« Tête d'affiche » : Groupes à notoriété débutante ou confirmée, disposant d'un cercle de public acquis.	À renommée nationale, point de repère grand public, ces artistes sont à bien des égards, souvent les plus attendus par le grand public. De ce fait : - ces dates constituent souvent une porte d'entrée pour de nouveaux publics. - elles contribuent à la renommée de la ville et au plaisir du public de rencontrer des artistes à proximité de leur lieu de vie.	55% de la programmation
Découverte : programmation de niche et artistes émergents	Porteur d'un projet artistique nouveau	45%

Typologie de groupe	Objectif
International	25%
National	45%
Local	30%.

> Axes transversaux :

- Égalité F/H : Attention portée à la présence des femmes sur scène.

La question de l'égalité Femme/Homme bouscule tout autant qu'elle interpelle le secteur des musiques actuelles. Malgré tout, la réalité se chiffre et se voit : la présence des femmes reste minoritaire sur les scènes de musiques actuelles.

Pour susciter les vocations naissantes, « l'exemple » est de mise ; nous défendrons régulièrement dans notre programmation, la présence d'artistes femmes sur le plateau du Chabada, qu'elles soient de notoriété nationale ou porteuses de projet.

- Eco responsabilité : attention portée à l'impact écologique des tournées programmées.

La question de l'impact écologique provoqué par les déplacements des artistes et des publics est à la fois évidente et difficile à résoudre. Actuellement, les déplacements des artistes se définissent au gré des dates bookées et peuvent conduire à des circuits énergivores. Une attention sera donc portée pour mieux coordonner avec les autres salles de la région la définition des dates et organiser des tournées à l'échelle régionale.

Par ailleurs, la grande majorité des spectateur·rices du Chabada vient en voiture (80%). Plusieurs raisons à cela : la zone d'influence du lieu qui dépasse celle de l'agglomération pour s'étendre aux départements limitrophes et la connaissance incomplète des usager·es angevin·es des possibilités de mobilité douce existantes jusqu'au Chabada. Des campagnes de sensibilisation seront donc menées pour encourager le recours au vélo et au bus, ainsi qu'au covoiturage. Celles-ci devront être accompagnées, en partenariat avec les institutions, d'aménagement urbanistique facilitant ces modes de déplacement (voie verte, éclairage public, régularité des transports publics...).

Objectif 2 : Permettre à chacun·e de participer aux propositions artistiques que nous accueillons ; diversifier les formats et les modalités de rencontres entre spectateur·rices et artistes.

> Objectif opérationnel :

- Repenser et rendre lisible la politique tarifaire du lieu et les formes d'accueil aux publics dits éloignés pour faciliter l'inclusion sociale.
- Proposer régulièrement des événements thématiques complémentaires à la programmation musicale, favorisant la rencontre culturelle et l'appropriation du lieu par le plus grand nombre.
- Adapter les formes et les horaires d'accueil aux usages et attentes des publics, dans le respect des valeurs et des objectifs portés par l'association.
- Renforcer la relation avec les usager·es et personnaliser les propositions.

Le principe d'ouverture est la clé de voûte de ce projet artistique et culturel. Nous souhaitons élargir le panel des usager·es du lieu et rendre possible pour tout un·e chacun·e de le fréquenter.

Plusieurs cibles : les personnes éloignées des pratiques culturelles ou aux moyens économiques limités, mais aussi les nouveaux arrivant·es, étudiant·es et actif·ves. Enfin une attention particulière sera portée aux habitant·es des quartiers limitrophes, peu présent·es dans les usager·es du lieu. L'objectif est bien de renforcer l'ancrage territorial du projet en facilitant la venue du plus grand nombre.

La diversification des portes d'entrées, des propositions offertes doit ainsi multiplier les manières d'être et de participer aux activités que nous offrons et accueillons. De même, la prise en compte des situations économiques de certaines catégories de la population suppose de revoir la politique tarifaire. Enfin, nous irons vers les structures prenant en charge les personnes les plus en difficulté pour voir comment nos propositions peuvent répondre à leurs besoins ou demandes. Une démarche croisée entre une programmation territorialisée et une proposition diversifiée au sein du Chabada complètera cette ouverture.

Cet objectif sera l'objet d'une expérimentation continue. Tout au long de la mise en œuvre du projet à venir, nous testerons des formats divers, les évaluerons au bout de minimum trois événements, afin d'affiner progressivement les plus appropriés aux objectifs attendus.

2.1- Repenser et rendre lisible la politique tarifaire du lieu et les formes d'accueil aux publics dits éloignés pour faciliter l'inclusion sociale.

Mise en œuvre : rentrée 2021 – Projet en développement

Mise en place d'une tarification lisible à destination des personnes bénéficiaires des minima sociaux : carte Chabada adaptée – en lien avec les dispositifs municipaux et Départementaux existants.

Mise en place d'une offre étudiante étoffée et d'une tarification spécifique pour les moins de 25 ans – en lien avec les pass culture Région et Etat

Renforcement d'une politique tarifaire favorable à la curiosité et à la découverte de jeunes talents.

Expérimentation d'une proposition tarifaire avantageuse pour les usager·es des studios.

Mise en place d'un accueil adapté aux personnes en situation d'handicap : prise en compte des différents handicaps dans la conception des supports de communication, mise en place d'accueils adaptés avec le soutien des bénévoles de l'Adrama et des associations partenaires, proposition de concerts proposant un dispositif spécifique et investissement dans des équipements adéquats (gilet, système son)...

=> En lien avec le pôle actions culturelles

Objectifs :

- Moyenne pondérée du billet d'entrée : 18€
- Nombre de concerts proposant un dispositif spécifique pour les personnes en situation d'handicaps visuels et auditifs : 3
- Part des élèves et étudiant-es dans la fréquentation du lieu : 23%
- Part des moins de 30 ans dans la fréquentation du lieu : 40%
- Part des personnes de PCS⁵ basse dans la fréquentation du lieu : 25%

2.2- Proposer régulièrement des événements thématiques complémentaires à la programmation musicale, favorisant la rencontre culturelle et la participation des personnes à la vie de notre équipement. Diversifier les formes d'interactions entre spectateurs.rices et artistes.

Mise en œuvre progressive : rentrée 2021- rentrée 2022

Cycle de conférences thématisé : – *Projet existant.*

- Découverte d'une dimension sociétale ou artistique des musiques actuelles
- Supports : projection, conférence, table ronde...
- Minimum un cycle de trois conférences par an

Rencontres « Littérature/BD/expo et musiques actuelles » : – *Nouveau projet*

- Contenus : Signature et proposition artistique, rencontre discussion.
- Minimum une proposition par semestre

Ouverture des filages de sorties de résidences. Priorité donnée aux abonné-es du lieu ; – *Projet en développement*

- Programmation dépendante de l'accueil des résidences dans le lieu.

Programmation décalée et dansante : – *Projet en développement*

- Soirée festive valorisant le lien entre musique et mouvement, ainsi que la dimension collective de l'expérience musicale.
- Minimum une soirée par trimestre

Soirées ludiques autour de la musique : blind test, projection de film, atelier gastronomie musicale ou œnologie musicale... – *Nouveau projet*

- En partenariat avec d'autres associations.
- Co-portée par les bénévoles de l'association.
- Proposition trimestrielle.

Objectifs :

- Nombre d'événements complémentaires annuels : 10

2.3- Adapter les formes et les horaires d'accueil aux usages et attentes des publics

Mise en place progressive : rentrée 2021- 2022

Expérimentation d'un accueil renforcé par des bénévoles – *Projet en développement*

Mise en place d'un rendez-vous régulier « familles » en adaptant les horaires, la durée du concert et le volume sonore – *Projet en développement*

Expérimentation d'une ouverture du club le dimanche matin, en lien avec le marché : brunch musical et *repair café* – *Nouveau projet*

Mise en place d'une proposition musicale en fin d'après-midi : Les apéro-concerts, un concert accompagné d'une carte « 100% produits locaux » – *Projet en développement*

Objectifs :

⁵ Les Professions et Catégories socioprofessionnelles

- Nombre de rendez-vous familiaux : 1 par trimestre
- Nombre de brunchs musicaux : 1 par trimestre
- Nombre d'apéro-concerts : 1 par trimestre

2.4- Renforcer la relation avec la communauté de spectateur·rices, comme principaux ambassadeurs du lieu.

Mise en œuvre : rentrée 2021 – Projet en développement

Ouverture du bureau de la billetterie : du lundi au vendredi de 13h à 18h30

Densification des offres et des possibilités d'implication proposées par la carte Chabada : personnalisation des parcours de propositions, élargissement des propositions pour les abonné·es (filage public, date découverte, avant-première...) ; sollicitation régulière sur des projets ou des collectages de parole ; présentation claire des avantages existants. Communication régulière : newsletter

Organisation d'un temps de rencontre annuel avec les spectateur·rices : présentation et échanges sur le projet.

Poursuite de la présentation de saison trimestrielle : présentation de la programmation, visite, échanges...

Densification de la communication à destination des usager·es et des followers : renforcement de la communication numérique, vidéo, sollicitation de participation...

Objectifs :

- Nombre de cartes abonnés : +10%
- Présentation sur les temps de rencontre : moyenne de 30 personnes.
- Nombre de followers : +10%

> Axes transversaux :

- Eco responsabilité :

L'accueil des spectateur·rices tout comme celui des artistes peuvent entraîner de multiples déchets. La disposition du bar actuel du Chabada contraint fortement le recours à certaines solutions écoresponsables, faute d'espace et d'équipements adaptés. Néanmoins, nous souhaitons limiter notre impact écologique dans l'accueil du lieu et favoriser les produits locaux. Cette double dimension se traduira par :

- La diminution progressive des contenants pour les produits servis au bar : achat en vrac
- L'amélioration du traitement des déchets des verres écoresponsables du bar
- La sensibilisation renforcée des usager·es à l'utilisation de leur propre verre écocup
- La diminution progressive des contenants jetables pour les produits servis aux artistes
- Le recours privilégié aux productions locales à tout niveau : catering, accueil loge, accueil public.

- La participation et les droits culturels

Dans le cadre de la programmation du Chabada, les bénévoles de l'association, s'ils le souhaitent, pourront s'impliquer dans la conception et l'organisation des événements complémentaires à la programmation, en lien avec l'équipe salariée.

Objectif 3 : Nourrir une dynamique de coopération entre acteurs et contribuer à la richesse de la vie culturelle sur le territoire

Renforcer davantage l'ancrage local du Chabada et contribuer au rayonnement du territoire font partie des objectifs centraux de ce projet.

La perspective du nouvel équipement dédié à (ou incluant) une SMAC invite à être davantage en proximité avec les personnes fréquentant la salle actuelle. En ligne de mire : faciliter l'accompagnement des publics vers ce nouvel espace. Plus central, celui-ci s'inscrira dans la dynamique du cœur de la ville et devra se penser comme un lieu de vie culturel, repéré et repérable. En même temps, cette centralité future ne pourra s'imposer au détriment des spectateur·rices demeurant hors d'Angers. Elle ne doit pas non plus être vécue comme une concurrence nouvelle par les acteurs culturels du centre-ville, sans quoi, le rayonnement du nouveau lieu en serait terni. Le traitement de ces questions ne peut s'envisager à la veille du déménagement. Bien au contraire, il s'anticipe dès à présent.

Au-delà de cet enjeu d'équipement, il s'agit bien de contribuer, avec d'autres, à une proposition culturelle diverse, à l'image du dynamisme des musiques actuelles du territoire.

Pour y parvenir, nous renforcerons les coopérations avec les acteurs locaux et densifierons les propositions hors les murs au plus près des spectateur·rices.

> Objectif opérationnel :

- Accueillir d'autres acteurs au sein du Chabada et co-organiser des concerts complémentaires à ceux portés en production propre.
- Penser le « Hors les murs » en complémentarité avec la programmation au sein du Chabada.
- Rechercher le cadre le plus adapté à la rencontre entre l'artiste et le public.
- Proposer des temps forts thématiques.

3.1- Accueillir d'autres acteurs au sein du Chabada et co-organiser des concerts complémentaires à ceux portés en production propre.

Mise en œuvre : rentrée 2021- Projet existant

Accueil de concerts et propositions artistiques complémentaires à la programmation portée par Le Chabada pour une ouverture à d'autres esthétiques.

- Forme de contractualisation : Co-production, Carte Blanche, Mise à disposition, Location selon le statut de l'organisateur.

Accueil des temps forts et des festivals portés par d'autres acteurs. Organisation au sein du Chabada de soirées en lien avec la ligne artistique proposée.

- Ex. : programmation d'événements dans le cadre des Z'éclectiques et du festival Premiers Plans. Warm up de festivals.

=> En lien avec le pôle soutien à la filière et à l'écosystème

Objectifs :

- Nombre d'accueil de concerts organisés par des acteurs extérieurs : 15

3.2- Penser le « Hors les murs » en complémentarité avec la programmation au sein du Chabada. Rechercher le cadre le plus adapté à la rencontre entre l'artiste et le public.

Mise en œuvre progressive : rentrée 2021-2022

Co-organisation de concerts dans des lieux partenaires - *Projet existant*

- Partenaires actuels et envisagés : Le Joker's, Le Héron Carré, Les Folies angevines, Le Théâtre de Chanzy, Le Grand Théâtre, Le Quai, le THV, les autres lieux culturels du département.

Expérimentation d'une programmation itinérante – *Nouveau projet. Rentrée 2022*

- En lien avec les maisons de quartier angevines et les structures culturelles des territoires environnants.

=> En lien avec le pôle accompagnement des pratiques et le pôle soutien à la filière et à l'écosystème

Objectifs :

- Nombre d'événement hors les murs : 10

3.3- Proposer ou co-produire des temps forts culturels thématiques avec d'autres acteurs culturels. *Mise en œuvre progressive : rentrée 2021-2022*

Co-organisation du festival Levitation, festival de musiques de rock psyché. Festival annuel, en partenariat avec Radical production. *Projet existant*

Participation à la mise en place d'une programmation musicale co-construite avec les acteurs des musiques actuelles. Partenaires envisagés : L'association PaïPaï, Twin Vertigo, Le Joker's, Les Z'éclectiques, Radio Campus... *Nouveau projet*

Contribution musicale hors les murs à des événements culturels portés par d'autres acteurs. *Projet en développement*

- Cadre envisagé : Les week-ends thématiques du Quai, le festival hivernal du CNDC, Les Accroches-Cœur, le mois du genre de l'Université d'Angers. Programmation estivale Tempo Rives – Ville d'Angers ; Programmation au Château du Plessis Macé – Département du Maine-et-Loire.

Développement d'événements artistiques éditorialisés, initiés par l'Adrama. L'événement se construit en partenariat, selon la thématique choisie. Le lieu de diffusion varie selon le fil rouge défini. Il peut alterner lieux insolites, autres lieux culturels et patrimoniaux, et Le Chabada.

a/ Autour des esthétiques musicales inclassables :

Les Musiques de Traverse : – *Projet existant*

Programmation dédiée aux musiques expérimentales dans les musées de la Ville ou les sites patrimoniaux – date trimestrielle.

Partenariat : TALM, les musées de la Ville, Rural Faune – *Projet existant*.

Les Pluridisciplinaires : – *Projet en développement. Rentrée 2021*

Programmation dédiée à la création musicale pluridisciplinaire - date trimestrielle.

Partenariat et lieu selon la discipline croisée. Partenariat envisagé : Premiers Plans, le Quai, le CNDC, La Paperie, le musée des Beaux-arts, Talm

Les insolites : – *Nouveau projet*

Programmation musicale dans des lieux insolites et inattendus. Une typologie de lieu par cycle de programmation. Le contenu est défini selon le type de lieux choisis. C'est le lieu qui inspire la proposition artistique. Des créations originales pourront être envisagées dans ce cadre (ex. les lieux sportifs, les lieux patrimoniaux, les Lavomatics et commerces de proximité...) – Temps fort biennal.

Partenariat selon la thématique choisie.

b/ Autour des axes transversaux du projet :

L'égalité F/H : – *Projet en développement*

Temps fort autour de l'égalité F/H dans les musiques actuelles et plus largement dans le secteur culturel : conférence, table ronde, ateliers de pratique, concert, projection sont proposés pendant trois jours pour mettre en lumière, discuter et avancer collectivement sur la question. – Temps fort annuel en mars : 2 à 3 jours.

Partenariat : acteurs de la filière locale et réseaux nationaux mobilisés sur la question.

Culture et écologie : – *Nouveau projet*

Journée d'échange à destination des usager-es du lieu sur les enjeux climatiques dans la culture : conférence, ateliers de pratiques, concert, animation déambulatoire et musicale. Possibilité de décliner ce concept d'événement sur d'autres enjeux de société.

Partenariat : acteurs locaux mobilisés sur l'enjeu (ex. prestataires de mobilité douce, réparateur de vélo, tri, producteur d'énergie verte, artistes écoresponsables ...)

=> En lien avec le pôle soutien à la filière et à l'écosystème et le soutien à la création.

Objectifs :

- Nombre moyen de temps forts (organisation et contribution confondues) : 10

c/ Vers un nouvel équipement : – *Nouveau projet*

En accompagnement de l'arrivée du nouveau bâtiment, ce temps fort ponctuera la dernière année du projet avec une montée en puissance de l'événementiel proposé. Il s'agit à la fois d'entendre tou·tes les habitant-es et de faciliter la transition d'un site à l'autre, d'une histoire à une autre. Ce projet se déclinera par des supports divers : concerts, conférences et expositions sur l'histoire de la scène locale, rencontres et visites ludiques du site, questionnaires et collectes de paroles portant sur les souvenirs au Chabada et les attentes vis-à-vis du nouveau lieu, tables rondes ouvertes sur les projets à venir. Lieu : La plaine Saint Serge et les rues alentours.

Partenariat : la Ville d'Angers, l'agglomération les acteurs du territoire

> Axe transversal :

- **Droits culturels.**

Les droits culturels sont apparus, ces dernières années, dans le champ culturel comme une petite révolution questionnant les codes du secteur culturel quant à la programmation artistique. Ils invitent à se réinterroger sur la manière dont nous reconnaissons l'expertise de chacun·e et la richesse culturelle de l'autre. Parmi ces droits nous ferons ici référence au droit de participer à la définition et à la mise en œuvre de politiques culturelles. C'est ce droit que l'Adrama a revendiqué lors de sa création. C'est celui aussi qu'elle met en œuvre en ouvrant sa programmation à d'autres acteurs collectifs. Les propositions artistiques du Chabada ne sont pas son monopole. Nous allons donc renforcer cet axe de nos activités de diffusion. L'ouverture à d'autres esthétiques et à la proposition extérieure, la possibilité de laisser à chaque collectif la possibilité d'organiser un événement culturel dans de bonnes conditions et sans jugement, sont autant de manières de mettre un pied dans la mise en œuvre de cette notion nouvelle et parfois difficile à appréhender. C'est celle que nous essayerons de promouvoir tout particulièrement au travers de cette programmation co-construite et délocalisée.

Synthèse

	Existant	Projet développement en	Nouveau Projet
Date de mise en œuvre	– rentrée 2021	– rentrée 2021	– rentrée 2022
Objectif 1	Programmation représentative des tendances musicales	Les pluridisciplinaires	Les parcours musicaux thématiques
	Musiques de Traverses		
	Programmation attentive à la scène locale et émergente		
Objectif 2		Lisibilité et adaptation de la politique tarifaire	
	Cycle de conférences thématiques	Ouverture des filages publics	Rencontre Littérature Musique – <i>démarrage rentrée 2021</i>
	Sors tes Covers	Programmation de soirée festive	Soirée ludique autour de la musique – <i>démarrage : rentrée 2021</i>
		Accueil adapté par les bénévoles	Brunch musical du dimanche
		Soirée musique en famille	
		After work musical	
		Renforcement du lien avec les usager·es et abonnés	
Objectif 3	Accueil des acteurs locaux programmeurs au sein du Chabada	Participation Hors les murs à des événements de partenaires	Programmation itinérante
	Co-organisation de concerts dans les lieux partenaires		Rencontre insolite : la musique où on ne l'attend pas
	Levitaton		Programmation collective inter acteurs – <i>démarrage : rentrée 2021</i>

2- ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ET SOUTIEN À LA CREATION

Parcours des pratiques, de la pratique loisirs à la création.

Activité historique du Chabada, l'accompagnement des pratiques et le soutien à la création sont les volets d'une même démarche, celle de venir en soutien des projets musicaux et de l'expression artistique, quel qu'en soit le niveau.

Aujourd'hui, les mutations des pratiques musicales, l'importance du numérique et la complexité des stratégies de développement des projets artistiques amènent à réinterroger continuellement les propositions faites aux groupes.

Trois formes de pratiques et de projets soutenus aux enjeux multiples

> Les pratiques “amateur·es de loisir” :

Les musiques actuelles ont toujours porté sur les pratiques en amateur un regard bienveillant. L'idée de développement des capacités culturelles est centrale. Nous revendiquons le droit aux loisirs, à cette activité si précieuse pendant laquelle nos facultés et notre curiosité s'aiguisent par l'expression d'une passion. Nous revendiquons aussi, et nous l'avons dit, la notion de droits culturels. La pratique en amateur en est une application concrète : elle permet à chacun·e de trouver son mode d'expression, et de le partager.

Aujourd'hui, les pratiques musicales des Français·es sont en profonde mutation. Si la pratique instrumentale est en baisse au profit des MAO, cela ne remet pas pour autant en cause la créativité et l'attrait pour la musique. Mais la pratique collective laisse place à une autre plus solitaire, visible sur les réseaux. Le groupe n'est plus la seule référence.

L'attrait pour l'expérience collective musicale n'en est pour autant pas mort, comme en témoignent l'engouement pour des propositions de ce type et la fréquentation des studios. Il s'accompagne néanmoins, différemment, entre mise à disposition des studios et propositions de temps collectifs et de rencontres musicales.

Par ailleurs, la demande est forte sur le territoire angevin de mieux accompagner les pratiques en amateurs, faciliter leur développement, et de reconnaître leur existence. Alors que des studios sont disponibles de part et d'autre du territoire, la visibilité de leur offre semble confuse. Le recensement des offres et le maillage des acteurs s'avèrent dès lors nécessaires pour valoriser pleinement ces pratiques et leur développement.

Définition des musicien·nes amateur·e.s de loisir : musicien·nes dont la pratique artistique est une activité secondaire et qui n'ont pas pour objectif d'en faire leur activité principale. Style de musique : création ou reprise. Lieu fréquenté : La Cerclère.

Zone géographique concernée : Groupes de l'agglomération et du Maine et Loire

> Les projets amateurs ayant une volonté d'insertion professionnelle :

L'insertion dans le champ professionnel musical est un long parcours semé d'embûches. Celles-ci se multiplient et risquent de persister dans les prochaines années, face à l'ampleur des conséquences de la pandémie. Sans lieu de diffusion, la visibilité passe principalement par les supports visuels et numériques. La Toile se renforce comme l'espace essentiel du buzz musical et la communication comme l'arme ultime. À la reprise d'activité, la multitude des projets en attente rendra confuse la visibilité des nouveaux projets. Pourtant l'enjeu est de taille : il s'agit de défendre la diversité et l'émergence artistique. Comment dès lors accompagner ces nouveaux entrants à évoluer professionnellement ?

Comme tout secteur professionnel, des compétences artistiques et stratégiques sont à acquérir pour envisager d'en faire son métier. Au-delà du développement de capacités culturelles, nous parlons ici de transmission de savoir-faire à même d'armer les groupes émergents dans le pilotage de leur projet artistique.

Par ailleurs, le développement d'un projet artistique suppose de s'entourer de multiples compétences, allant du management à la distribution en passant par la production, le tour et l'édition. Issue d'une rencontre entre l'artiste et des professionnels, cette coopération est précieuse, chacun·e à son niveau, assumant une prise de risque réelle au service du projet de l'artiste. Le constat partagé faisait état, à l'échelle locale, à la fois de la présence d'une multitude d'acteurs mais aussi de l'absence de certaines professions, notamment de la communication et de l'édition. Les tensions actuellement vécues par les professions intermédiaires rendent plus difficiles les prises de risques artistiques pourtant nécessaires à l'émergence de nouveaux talents.

La richesse de la scène locale nous invite à étoffer nos propositions et nos coopérations pour permettre à chacun·e un jour d'éclorre sur le réseau national et ainsi faire rayonner la créativité musicale ligérien·ne. Il s'agit aussi de faciliter les rencontres professionnelles pour que tout nouvel espoir local puisse trouver ses partenaires de projet.

Définition des groupes de musicien·nes ayant la volonté d'une insertion professionnelle : groupe dont le revenu principal n'est pas issu de leur activité artistique mais qui visent cet objectif.

Zone géographique du public concerné : Groupes du département.

> Les projets artistiques professionnels :

Nous nous adressons ici, à des artistes confirmés, de renommée locale ou nationale.

Les difficultés rencontrées actuellement par le secteur complexifient la sortie de nouveaux projets, quelle que soit la renommée de l'artiste. La remise en cause des aides à la création habituellement accordées par les OGC (Organismes de Gestion Collective des droits d'auteurs et droits voisins – SACEM, ADAMI, SPEDIDAM, etc.) fragilise l'économie des créations et il est difficile d'imaginer, malgré les efforts consentis, que les collectivités locales pourront à court terme compenser de telles pertes.

Dans ce cas de figure, le besoin n'est pas de venir transmettre des compétences mais bien de venir en appui technique et financier à des créations artistiques dont nous soutenons le propos. Cette démarche essentielle nourrira deux objectifs : contribuer à la diversité artistique et musicale avec une attention particulière pour les projets émergents ou innovants et pour les artistes du territoire ; et faire reconnaître l'Anjou comme lieu de création et de musiques.

Définition des groupes de musicien·nes professionnel·les : groupes dont le revenu principal est issu de leur activité artistique. Les groupes ou artistes solo déjà structurés.

Zone géographique du public concerné : groupes régionaux ou nationaux.

Un accompagnement, à la carte, en adéquation avec les attentes des groupes :

Ces typologies de profils, très divers, constituent différentes étapes d'un parcours de musicien·nes. Bon nombre d'artistes, avant de se professionnaliser, ont commencé par une pratique en amateur. Leur passion est devenue profession. Nous n'avons pas pour velléité de transformer chaque musicien·ne amateur·rice en artiste professionnel·le. Tous les talents ne se valent pas et l'évolution de la pratique en amateur à la professionnalisation n'est pas une finalité en soi. Par ailleurs, elle dépend de nombreux facteurs qu'une SMAC ne peut avoir la prétention de contrôler. À chaque personne de déterminer le rapport qu'il souhaite développer avec sa pratique musicale ; à charge à nous de l'accompagner et d'apporter l'expertise nécessaire dans son apprentissage et son développement artistique.

C'est pourquoi nous parlerons ici tout particulièrement de parcours personnalisé pour chaque groupe ou artiste, c'est-à-dire construit à la carte selon les besoins et ambitions des musicien·nes.

Etat des lieux des moyens disponibles et enjeu interne du Chabada.

Depuis la création de la Cerclère, Le Chabada est gestionnaire de multiples espaces de répétition et de création :

Au Chabada : 2 studios mis à disposition à des groupes professionnels.

À La Cerclère : 7 studios de répétition, répartis entre pratiques amateurs loisirs et pratiques de groupes ayant la volonté d'une insertion professionnelle.

À Tostaky : un studio de création et un studio de répétition, associés à un studio MAO, utilisés pour l'accueil des résidences de création mais aussi de nombreux ateliers pédagogiques autour de la pratique musicale.

Si les studios Tostaky démontrent chaque jour leur pertinence par un taux de remplissage élevé, voire une saturation des espaces, les studios de la Cerclère sont l'objet d'un discrédit aux yeux des musicien·nes, dont leur bas taux de fréquentation témoigne. La Mairie d'Angers s'est engagée à faire évoluer cette situation, et de nouveaux studios de répétitions doivent voir le jour fin 2021, un premier étage des studios des Abattoirs, espace géré par le CNDC d'Angers. Quatre studios sont prévus, 3 pour accueillir des groupes à l'heure, et 1 pour accueillir en résidences des groupes dont les projets ont une finalité professionnelle.

Par ailleurs, la présence dans la région et alentours d'équipements plus modernes que Le Chabada limite l'attractivité technique de son plateau. Celui-ci, pour rester repéré par des productions nationales, doit se différencier par une offre d'accueil spécifique et attrayante.

La ville d'Angers s'est engagée à faire évoluer cette situation dans le cadre de la future DSP⁶ et nous devrions bénéficier, pour le lancement du nouveau projet, de quatre nouveaux studios situés à proximité des Studios Tostaky. Cette nouvelle donne nous invite à repenser nos modes de fonctionnement et nos propositions. La demande est forte de disposer d'un lieu de vie où musicien·nes amateurs ou professionnelles se retrouvent.

Le rapprochement géographique des nouveaux studios laisse envisager la possibilité de constituer, autour de six studios, un pôle accompagnement des pratiques ouvert et partagé par le plus grand nombre. Parallèlement, la diminution du nombre de studios disponibles laisse craindre l'insuffisance de l'offre et invite à repenser la manière de travailler avec les autres acteurs du territoire.

Enfin, l'attractivité des plateaux de création du Chabada, à l'échelle nationale, devra s'enrichir des plus-values territoriales, existantes et en cours de développement. À la qualité de l'accueil, doivent s'ajouter d'autres propositions, dont la vidéo peut être une spécificité.

Ce nouveau projet sera donc l'occasion d'expérimenter des formes d'accueil et de renforcer les coopérations.

Au-delà de la gestion de la mise à disposition des espaces de répétitions, quatre objectifs forts seront défendus et mis en œuvre ces prochaines années pour répondre aux enjeux de filière précédemment cités :

- Renforcer les propositions du Chabada, de l'accompagnement des pratiques loisirs au soutien à la création. Communiquer sur les parcours possibles.
- Contribuer à l'interconnaissance des acteurs et musicien·nes, renforcer la dimension « lieu de vie et de rencontre » du pôle accompagnement du Chabada.
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs de la filière et musicien·nes. Contribuer au renforcement du maillage territorial des acteurs de l'accompagnement des pratiques et à la lisibilité de leurs propositions.
- Porter une politique de soutien artistique ambitieuse, valorisant les créations novatrices et pluridisciplinaires, la coopération entre acteurs et la création régionale, au service du rayonnement territorial.

Objectif 1 : Renforcer les propositions du Chabada, de l'accompagnement des pratiques de loisirs au soutien à la création. Communiquer sur les parcours possibles.

> Objectif opérationnel :

- Proposer des parcours d'accompagnement à la carte, adaptés à chaque profil de groupes et artistes
- Rendre lisible les propositions du Chabada et les valoriser

Plus l'offre sera claire, plus les musicien·nes pourront « utiliser » pleinement les ressources disponibles au sein du Chabada et construire leur propre parcours de pratiques. C'est de ce postulat simple que découle cet objectif.

Clarification et lisibilité sont les maîtres mots. L'arrivée de nouveaux studios, mieux équipés mais moins nombreux, supposera de repenser les formules d'accueil proposées pour répondre au mieux aux besoins des groupes. En outre, la démarche d'accompagnement se nourrit d'un ensemble de temps collectifs ou individualisés, d'échanges formels ou non, mobilisant une expertise professionnelle au gré des échanges. Enfin, si le soutien à la création passe inévitablement par un travail de réseau national, la qualité de l'accueil que nous proposons et ses spécificités seront un plus à valoriser lors des rencontres avec les productions.

Il s'agit pour nous aujourd'hui de nommer l'ensemble des compétences et moyens présents et de les valoriser en tant que ressources à disposition des groupes selon leur niveau de développement. À charge pour chaque groupe ou musicien·ne de s'en saisir pour avancer dans sa pratique et son projet.

⁶ Délégation de Services Publics

1.1- Proposer des parcours d'accompagnement à la carte, adaptés à chaque profil de groupe et artiste

a/ Se lancer : faire découvrir et repérer – en lien avec les actions culturelles.

Cette étape du parcours est tout particulièrement développée en lien avec des acteurs, associatifs et institutionnels, du territoire.

Accueil et/ou accompagnement de pratiques amateurs jeunes.

- En partenariat avec L'R de Rien : Projet Listen To This. Rencontre, résidence et restitution. Projet ouvert à des jeunes issus de plusieurs maisons de quartiers du département (ateliers et restitution). *Projet existant.*
- En partenariat avec les JMF⁷ : accueil et participation au tremplin national.
- En partenariat avec les Maisons de Quartiers et centres sociaux du territoire. Repérage et accueil individualisé des groupes dans les studios – *nouveau projet. Rentrée 2023*
- En partenariat avec les lycées : projet « Le Son des Lycées », accompagnement de groupes lycéens et restitution public. *Projet existant.*

Accueil et/ou accompagnement de pratiques amateurs jeunes adultes. *Projet existant.*

- En partenariat avec Artisan Sans Frontière : Accompagnement personnalisé de groupes amateurs et valorisation lors d'un concert annuel
- En partenariat avec L'UA et le CROUS : **Dispositif Booster** : un dispositif d'accompagnement de groupes musicaux étudiants lancés par l'Université d'Angers. L'équipe du Chabada est associée à l'accompagnement artistique de ces groupes tout au long de l'année. L'occasion peut-être de créer de nouvelles vocations artistiques et de soutenir les premiers pas des futurs espoirs ligériens.
- Portage de projets de création collective à destination des amateurs de musique, praticien-nes ou non. En partenariat avec L'R de Rien : Projet de création collectif annuel ouvert à 20 personnes volontaires, tout niveau confondu : rencontre, résidence et restitution. À terme, nous souhaitons organiser ce projet par territoire et ainsi envisager une rencontre annuelle des créations collectives. *Projet en développement*

b/ Développer sa pratique : soutenir et conseiller :

b/1 Mise à disposition d'espaces de travail : Studios de répétition, studio de création et plateau scénique. *Projet existant.*

Ouverture des studios du lundi au samedi.

	Pratiques types et besoins repérés
Groupes amateurs loisirs	Type d'espace : locaux de répétition Créneaux de répétition : en soirée ou le week-end. Durée et fréquence des répétitions : de 1h à 3h, plus ou moins régulier.
Groupes à visée d'insertion professionnelle	Type d'espace : locaux de répétition, studio en condition scène Tostaky et scène du Chabada Créneaux de répétition : toute la semaine Durée et fréquence des répétitions : selon la création en cours, répétition d'une journée à plusieurs jours pour les périodes de résidences.
Groupes professionnels	Type d'espace : locaux de répétition, studio en condition scène Tostaky et scène du Chabada Créneaux de répétition : en semaine Durée et fréquence des répétitions : selon la création en cours, répétition d'une journée à plusieurs jours pour les périodes de résidences.

Grands principes de fonctionnement : une offre d'accueil, adaptée à chaque profil de groupe : disponibilité des espaces et facilitation de l'accès aux espaces, espace de stockage à disposition des groupes résidents.

Une tarification plus favorable aux groupes départementaux. Cf. grille tarifaire en annexe.

⁷ Les Jeunesses Musicales de France

Selon la nouvelle configuration des nouveaux studios, nous réfléchissons à faciliter l'accès des musicien·nes par trois fonctionnements tests :

- L'accès libre des espaces de répétitions pour les groupes en résidence.
- La réservation en ligne des créneaux horaires.
- L'élargissement des créneaux d'ouverture en journée dans les studios de répétition.

Types de location :

Notre offre de location se veut simple et flexible selon le besoin des groupes. Les espaces de répétition en résidence seront affectés après la rencontre des groupes locaux demandeurs et feront l'objet d'un planning suivi par les régisseurs studios du Chabada.

- Location d'un studio de répétition à l'heure. Possibilité de forfait horaire annuel. Contractualisation par le remplissage d'une fiche contact.

Espaces concernés : Studios des Abattoirs.

Minimum 3 studios, équipés (sonorisation, base batterie, base micro)

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi. 10h-22h. le samedi de 14h à 20h.

- Location d'un studio de répétition ou d'un plateau de création à la journée. Possibilité de stockage dans le cas d'une résidence de plusieurs jours. Contractualisation par une convention de résidence courte.

Espaces concernés :

- Pour les résidences de création plateau : Grand Studio Tostaky et Plateau du Chabada.
- Pour les répétitions : Petit studio Tostaky. Studio de la Cité associative.

Horaire d'ouverture : du lundi au samedi, de 10h à 19h.

- À destination exclusive des groupes locaux ayant la volonté d'une insertion professionnelle ou des groupes professionnels : location d'un espace de répétition à la semaine. Possibilité de stockage sur la durée de l'occupation. Contractualisation par une convention de résidence longue. Renouvellement possible après évaluation des besoins du projet en cours.

Espaces concernés : minimum 3 studios, soit 8 espaces de répétitions mutualisés. Équipement minimal envisagé : sonorisation.

Localisation : Studios des Abattoirs et du Chabada. Sept espaces de répétitions disponibles. Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi 10h-22h, samedi 14h-20h. Facilité d'accès élargie hors des horaires d'ouverture

Fermeture annuelle : du 1 au 15 août et les jours fériés : 1^{er} mai, 25 décembre, 1^{er} janvier.

b/2 Proposition d'accompagnement individuel : Rendez-vous à la carte avec un membre de l'équipe du Chabada. *Projet existant.*

Thématiques possibles :

Accompagnement artistique et technique, pendant des répétitions : réglage du son, sensibilisation aux risques auditifs. Accompagnement à l'organisation des répétitions. Réglage d'instruments, écriture musicale, utilisation des outils MAO.

Accompagnement au développement et management des projets artistiques : communication et outils numériques, stratégie de développement et retroplanning, montage de dossiers, connaissance du réseau des musiques actuelles et stratégie de prise de contact...

b/3 Proposition de temps collectifs d'acquisition de savoirs : *projet en développement*

Proposition semestrielle d'un programme de formations, master classes et de table rondes.

Objectifs : 12 à 15 rencontres ouvertes au plus grand nombre.

Cibles : musicien·nes amateur·rices ou professionnel·les, technicien·nes du secteur.

Programme construit en coopération avec les autres acteurs du territoire.

Plusieurs objectifs :

- Décrypter le secteur des musiques actuelles et son actualité.
- S'appropriier les notions-clés du développement de projet artistique.
- S'initier ou approfondir des connaissances artistiques et techniques : maîtrise d'instruments, d'un logiciel ou d'un style de musique...
- Informer sur les risques liés à la pratique musicale (auditifs, physique) et partager les bons gestes.

Principes de construction du programme de formation et perspectives :

- Les contenus des formations sont construits en coopération et en complémentarité avec les autres acteurs du territoire.
- Les formations sont déclinées en deux niveaux : initiation et approfondissement.
- Un parcours professionnalisant sera mis à l'étude, passant par l'obtention d'un numéro d'organisme de formation, afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les technicien.nes et les musicien.nes professionnel.les de la région.

b/4 Focus sur le dispositif Equipe Espoir : *projet existant*

Créé il y a 8 ans, le dispositif montre encore aujourd'hui toute sa pertinence et mérite d'aller plus loin, pour accompagner les talents de la scène locale.

Le principe : chaque année, entre 7 et 10 groupes (ou artistes solo) du département sont sélectionnés pour être accompagnés par Le Chabada dans le développement et l'insertion professionnelle de leur projet artistique. L'accompagnement donne l'accès aux espaces de travail du Chabada à prix réduit, à un accompagnement personnalisé par des professionnels du secteur et à une enveloppe financière annuelle en accord avec le plan de développement du projet. Enfin en raison de la complexité des modalités d'insertion professionnelle dans le secteur des musiques actuelles, nous développons une présence accrue dans les conventions professionnelles (Transmusicales, MaMa⁸...). Les membres de l'Equipe Espoir profitent par ailleurs d'une visibilité nationale par le biais de supports de communication spécifiques. Chaque groupe peut bénéficier de ce dispositif pendant 1 à 3 ans.

Au cours de ce prochain projet, plusieurs axes d'amélioration seront travaillés spécifiquement pour l'Equipe Espoir :

- Renforcement de l'identification du dispositif par le réseau professionnel. Cet objectif est central pour la réussite de l'insertion professionnelle des groupes accompagnés. Cela passera par la présence accrue de professionnel.les du secteur dans le parcours d'accompagnement des groupes. Gage du sérieux du dispositif, cette présence facilite la communication par réseau autour des groupes. Enfin, nous renforcerons la visibilité du dispositif par une présence régulière dans la presse spécialisée et les réseaux professionnels.
- Clarification des modalités de sélection : à l'origine basée sur le repérage des groupes, l'Equipe Espoir va faire l'objet d'un appel à candidature à partir de 2021. La sélection finale restera à la discrétion des membres du jury.

c/ Jouer sur scène - Faire connaître et valoriser :

A chaque niveau de développement, son format de concert et sa valorisation.

Comme nous l'avons toujours fait, l'équipe aura à cœur de montrer l'ensemble des pratiques et projets artistiques de la scène locale.

Celle-ci passe par quatre formats : la programmation, la captation, la communication et la participation à des sélections ou conventions nationales.

c/1 La programmation : en lien avec la diffusion *Projet existant*.

La scène locale représente aujourd'hui plus de 30% de la programmation du Chabada. Sous la forme de sorties d'album, de dates dédiées ou de premières parties, nous maintiendrons cet objectif ambitieux et bien supérieur aux moyennes nationales.

Quatre programmations spécifiques viennent compléter cette diffusion au cours de l'année :

On stage : scènes dédiées aux groupes amateurs, le dispositif intègre un temps de travail scénique et une date partagée entre deux groupes. Régularité : une date par trimestre.

Sors Tes Covers : résidence de création et concert de fin d'année. Chaque année, une thématique de reprises musicales est proposée à des musicien.nes du département, spécialement réuni.es pour le projet. Une résidence de création donne lieu à un spectacle présenté en fin d'année, sur le plateau du Chabada, aux côtés d'autres reprises proposées par des groupes amateurs locaux. En 8 ans, cette soirée, qui clôturait le premier trimestre de l'année, a gagné ses galons et est aujourd'hui bien repérée par les Angevin.es amateur.es de musique.

Une programmation dédiée aux groupes accompagnés de l'Equipe Espoir : volonté des partenaires et véritable outil de promotion de nos talents locaux, nous nous attacherons à proposer, à l'occasion de deux

⁸ Festival & Convention (Festival urbain parisien 100% Pigalle / Convention sur l'industrie musicale en France)

dates annuelles, un focus spécifique sur les membres de l'Equipe Espoir, avec des dates identifiées comme telles. *Projet en développement*

Contribution à la création d'un temps fort « pratiques amateurs » à l'échelle de l'agglomération. L'idée a émergé des rencontres territoriales des musiques actuelles et trotte dans nos conversations depuis. Plusieurs lieux semblent aussi sensibles à l'idée. C'est donc à plusieurs que nous souhaitons construire ce temps fort à l'échelle de la ville. *Nouveau projet. Rentrée 2022*

c/2 La participation à des événements locaux et des conventions nationales. *Projet existant.*

Au-delà de la programmation du Chabada, la valorisation des groupes angevins sera assurée par la contribution à des événements spécifiques, de renommée locale ou nationale.

- Participation à la sélection de Tempo Rives : chaque année, l'équipe du Chabada est associée à la sélection des groupes locaux présents sur le plateau de Tempo Rives. L'événement musical de la ville est l'occasion de faire connaître au plus grand nombre la richesse de la création angevine.
- Participation à la sélection des Inouïs de Printemps de Bourges : régulièrement accueilli dans les murs du Chabada, cet événement national est l'occasion de mettre en avant les nouveaux talents à visée professionnelle du territoire. Le Chabada est tous les ans associé à la sélection régionale dont la finalité est la présence sur la programmation du festival de Bourges.
- Plateau dédié à l'Equipe Espoir : scènes des conventions professionnelles. Cf. présentation du dispositif EE.

c/3 La captation audiovisuelle - *projet en développement*

Nous souhaitons développer une proposition de captations alliant vidéo et son.

À destination des réseaux professionnels et du grand public, ces captations cherchent à mettre en avant les artistes locaux et à leur fournir un support promotionnel vidéo de qualité.

Ces captations sont de deux ordres :

- La captation de capsules audiovisuelles : réalisation d'une captation live de trois morceaux d'un groupe angevin et diffusion sur les réseaux sociaux et autres supports numériques. Cette proposition sera faite aux groupes lors de concerts ou de résidences au Chabada. La priorité sera donnée aux groupes accompagnés par l'association. Exemple : Les Chabada Sessions captées pendant l'été 2020.
- La réalisation de portraits d'artistes/acteurs locaux – Le Chablabla : à l'occasion d'un entretien de courte durée, l'artiste sera invité à se présenter et présenter son travail. Diffusé sur les réseaux sociaux à la fréquence de deux par mois, ce support constituera un portrait sensible étayant la proposition musicale de l'artiste.

Afin de développer cette proposition, nous envisageons d'équiper à minima les espaces scéniques (Chabada et Tostaky) d'un système de captation adapté, et ferons appel, en complément des capacités internes, aux acteurs compétents du territoire.

=> en lien avec le pôle soutien à la filière

c/4 La communication scènes locales. - *Projet existant*

A l'origine appelée le Yeti, la chronique régulière proposée dans les supports de communication du Chabada reste une opportunité pour les artistes de présenter leur nouveau projet. Régulièrement mis à jour sur le site internet, le contenu de ces chroniques musicales est aussi diffusé dans le programme papier et les newsletters du Chabada. L'enjeu de ces prochaines années sera de diversifier les formats (vidéo notamment) et la diffusion de ces contenus, pour une visibilité accrue des projets présentés.

1. 2 : Rendre lisible les propositions du Chabada et les valoriser. *Projet en développement*

Le large panel des possibilités offertes par Le Chabada rend parfois peu lisible à tout-e un chacun-e, sa richesse. Or nous souhaitons rendre concrète la notion d'ouverture, centrale dans notre projet.

Un travail approfondi, dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication du lieu, visera à rendre plus lisible la diversité des entrées et propositions faites. La présentation se voudra didactique et une communication spécifique à destination des musicien·nes mais aussi des lieux partenaires viendra servir cet objectif.

- Mise à jour régulière d'un listing des musicien·nes usager·es des espaces du Chabada et des lieux partenaires. Diffusion mensuelle d'une newsletter.
- Mise en place d'une campagne annuelle de communication sur l'offre Chabada.
- Remise à jour de la page web des propositions existantes et simplification des modes d'inscriptions.

Enfin, nous souhaitons rendre plus lisible notre contribution aux différents projets aidés, que ce soit dans le cadre d'accompagnement ou de soutien à la création. Aussi revisitons-nous les conventions signées entre les parties, et les engagements notamment de communication, pris par chacun·e.

- Equipe Espoir et soutien à la création : mise en avant du soutien du Chabada dans la communication des groupes ;
- Résidence de création : convention de résidence et rendu visuel de la présence de la résidence sur nos réseaux sociaux et filages publics réguliers.

Objectif 2 : Renforcer la dimension « lieu de vie » du pôle accompagnement du Chabada - Nouveau projet. Mise en place progressive entre la rentrée 2021 et la rentrée 2023

Fortement demandée lors des rencontres territoriales des musiques actuelles et par les groupes eux-mêmes, l'idée de lieu de vie continue d'avancer au sein du Chabada. S'il est intéressant pour les spectateur·rices, il l'est tout autant pour les musicien·nes du territoire.

Par son label SMAC, Le Chabada se doit d'être non seulement un lieu ressource mais aussi un lieu de vie musicale, un endroit où les artistes se rencontrent et rencontrent leurs futur.es partenaires de projet. Il s'agit de renforcer, par là-même, les liens existants entre les musicien·nes du territoire.

Cette dynamique sera particulièrement facilitée par le rapprochement géographique des studios de répétition. Nous profiterons de cette aubaine pour démultiplier les occasions et les formats de rencontres, formelles ou informelles.

Il s'agit aussi de renforcer l'implication des musicien·nes dans la vie du lieu et de les associer régulièrement à la réflexion sur les propositions à développer au sein du projet. Ainsi, nous souhaitons être au plus près des demandes et des besoins des groupes locaux, au service de leurs créations et de leurs développements.

Cela passera par les objectifs opérationnels suivants :

Mise en place de rencontres conviviales et musicales régulières :

Au moins une fois par semestre, un temps de rencontre sera proposé aux usager·es des studios. L'objectif est double : favoriser la rencontre entre eux et prendre le temps du dialogue.

À l'ordre du jour de ces rencontres : faire un point sur le fonctionnement du lieu, proposer un temps convivial et organiser un plateau jam aux usager·es.

Mise en place d'un temps d'accueil systématique pour les nouveaux arrivant·es et un parrainage entre musicien·nes :

Faire communauté, c'est renforcer les liens entre ses membres. Au-delà des temps conviviaux, nous souhaitons proposer aux nouveaux usager·es un temps d'accueil spécifique assuré par les membres de l'équipe et expérimenter un parrainage entre pairs au sein des studios. Cette proposition vise à mettre en lien les musicien·nes et faciliter le parcours du nouvel arrivant·e au sein du Chabada. Le binôme, un musicien·ne débutant·e et un musicien·ne plus expérimenté·e, se constituera par volontariat.

Dans le cadre de la réflexion sur les nouveaux studios et la nouvelle SMAC, mise en place d'une concertation régulière avec les usager·es.

Nous souhaitons associer les usager·es à l'évolution continue de nos propositions et à la réflexion sur les perspectives de l'équipement. Annuellement, un questionnaire visera à évaluer la satisfaction des usager·es et leurs besoins. Il sera accompagné par une rencontre annuelle de concertation.

Développement d'une communication spécifique :

Nous avons évoqué la communication de nos propositions vers l'extérieur. Pour faire communauté, une communication nourrie entre les usager·es est aussi nécessaire. D'ores et déjà des outils existent (groupe Facebook). Ces outils seront pérennisés et amplifiés.

Proposition d'une carte d'abonné·e adaptée aux musicien·nes usager·es.

Régulièrement mise en débat au sein de l'équipe, cette question va faire l'objet d'une expérimentation à compter de la rentrée 2021. L'objectif est simple : encourager le multiple usage, de la pratique à la diffusion. Une carte abonné·es spécifique sera proposée aux musicien·nes usager·es, au moment de leur inscription aux studios. Elle inclura des offres complémentaires, allant des concerts découverte aux conférences. Il s'agit par là-même de renforcer la connaissance de ces propositions auprès des amateur·es de musique et de faciliter leur venue à ces événements sur mesure.

Objectif 3 : Favoriser l'interconnaissance entre acteurs de la filière et musicien·nes. Contribuer au renforcement du maillage territorial des acteurs de l'accompagnement des pratiques et à la lisibilité de leurs propositions. *Projet en développement*

Des échanges entre acteurs et musicien·nes, cette conclusion est la plus unanime : il est difficile de connaître les propositions existantes sur le territoire et de se faire repérer par les professionnel·es du secteur. Pourtant, cette interconnaissance est essentielle dans le parcours du musicien·ne. Savoir où apprendre, où répéter, où s'enregistrer, où jouer, connaître qui pourrait conseiller ou même soutenir son projet artistique, autant de contacts nécessaires pour évoluer dans sa pratique et son projet, autant d'obstacles aussi à la pratique musicale. Que ce soient les groupes professionnels, à visée d'insertion professionnelle, ou amateurs loisirs, la demande est conjointe d'une cartographie remise à jour régulièrement des acteurs et des moyens du territoire angevin.

Travail colossal que celui de répertorier l'ensemble des acteurs du champ, d'autant que selon le type d'activité l'acteur porteur peut relever autant du culturel, que du socioculturel ou de tout autre champ professionnel.

Pourtant, ceci constituerait la première étape d'un diagnostic précis de l'offre de notre territoire, le préambule à la création d'une plateforme numérique dédiée aux pratiques musicales et l'amorce d'un renforcement du maillage territorial dans ce domaine.

D'autres formats d'interconnaissance peuvent aussi s'expérimenter, au travers des forums et des rencontres professionnelles. À nous d'enrichir le panel d'occasions. C'est ce que nous nous proposons de faire ces prochaines années.

Contribuer à la lisibilité des offres d'accompagnement du territoire par la création d'une plateforme ressources.

Notre rôle de pôle ressource nous amène naturellement à nous intéresser à l'idée d'une plateforme ressource disponible au plus grand nombre. La mise en place d'un tel outil ne peut être envisagée sans l'implication municipale et peut s'appuyer sur l'expertise et le travail d'observatoire de terrain mené par le Pôle des musiques actuelles des Pays de la Loire. C'est sur ces deux piliers que nous comptons nous appuyer pour faire naître, avec les autres acteurs du réseau local, cet outil.

Porter l'initiative collective et contribuer à la mise en place d'un pass culture des pratiques culturelles des jeunes à l'échelle de l'agglomération.

L'idée d'un pass des pratiques musicales à destination des jeunes est issue d'un échange entre différents acteurs de la filière formation/action culturelle. L'objectif est simple : répondre à la baisse de la pratique musicale des plus jeunes par une proposition simple et motivante. La réflexion est en cours dans le cadre du pack Bienvenue de la Ville mais ce travail pourrait s'étendre à un panel d'acteurs élargis, pour une population plus large aussi : les moins de 25 ans. - *Nouveau projet. Rentrée 2023*

Contribuer à la réalisation d'un diagnostic sur les pratiques musicales sur le territoire de l'agglomération.

En prévision du futur équipement, nous souhaiterions contribuer à la réalisation d'un diagnostic des pratiques musicales sur le territoire de l'agglomération : offres existantes, besoins exprimés. Récoltés par le biais d'enquêtes ou de tables-rondes, ces éléments alimenteraient la réflexion sur le projet du futur lieu et l'adaptation de ses outils à la demande. Il ne s'agit nullement pour nous de prendre la place décisionnaire de la Mairie mais plutôt d'apporter du grain à moudre à sa réflexion politique. - *Nouveau projet. Rentrée 2022*

Organisation annuelle d'un forum des acteurs des musiques actuelles du territoire.

Au-delà de ce travail de réflexion, nous souhaitons mettre en place un forum des musiques actuelles rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière et ouvert à tous les musicien·nes du territoire. Tables-rondes, conférences, speed meetings, stands d'informations seront l'occasion de rencontres et contribueront à la connaissance des offres du territoire par le plus grand nombre. - *Nouveau projet. Rentrée 2021*

Co-portage de formations avec des acteurs du territoire.

Enfin, afin de faciliter la lisibilité des formations proposées aux musicien·nes et mutualiser nos énergies, nous renforcerons ces prochaines années la co-construction de formations avec des acteurs de terrain. L'objectif est double : mutualiser les moyens et s'assurer d'une bonne utilisation des places disponibles ; construire une proposition de formations à l'échelle du territoire cohérente et complète. – *Projet en développement*

Objectif 4 : Porter une politique de soutien artistique ambitieuse, valorisant les créations novatrices et pluridisciplinaires, la coopération entre acteurs et la création régionale, au service du rayonnement territorial. - *Projet existant*

Le soutien à la création artistique constitue la forme ultime de l'accompagnement des projets artistiques. À destination des artistes professionnels, il rend compte d'une politique artistique d'un lieu et de sa sensibilité. Aussi doit-il être un objectif en soi.

Nous avons évoqué la nécessité d'affiner notre accueil d'artistes en réponse à l'attractivité d'autres équipements régionaux. Rester dans les radars de la création est un objectif en soi malgré le vieillissement du Chabada actuel. Deux réponses : l'enracinement des relations professionnelles de l'équipe et la singularité de l'accueil du Chabada.

Accueil de résidence du Chabada

Notre offre d'accueil se doit d'être sur mesure et doit s'appuyer sur deux principes simples : une offre « tout en un » et une personnalisation de l'accueil.

Le premier principe suppose de pouvoir fournir aux groupes accueillis l'ensemble des prestations à l'accueil de résidence, dans de bonnes conditions (hébergement, déplacement, repas, espace de création). Nous disposons, dans ce domaine, d'une solide expérience et d'une qualité certaine.

Le second, à la carte, doit donner la possibilité aux artistes de personnaliser leur accueil par un apport artistique ou culturel complémentaire. Captation vidéo, regard extérieur, nous valoriserons les savoir-faire du territoire et nous nous appuierons sur une coopération renforcée avec les autres institutions culturelles du territoire, sans transiger sur la qualité de la prestation, pour garantir la crédibilité du lieu.

> Axes d'orientation de soutien à la création

Nous souhaitons annuellement soutenir cinq projets de création.

Modalité du soutien : gratuité de l'accueil en résidence et soutien financier, date de diffusion. Contractualisation définie dans le cadre d'une convention de soutien à la création.

Nous restons, comme toujours, ouverts aux demandes faites par des groupes de notoriété nationale. Nous sommes conscient-es que ces demandes contribuent fortement à la renommée du lieu.

Critères de sélection : le propos artistique (en phase avec les lignes artistiques du Chabada), priorité donnée à des projets portés par des productions indépendantes.

Par ailleurs, nous souhaitons avoir une attention particulière à quatre types de projets artistiques. Si le propos artistique reste au cœur du choix de soutien, une autre dimension sera à chaque fois prise en considération, dans laquelle la coopération entre structures culturelles est centrale.

Les projets de création novateurs et pluridisciplinaires.

La musique est au cœur de notre projet artistique mais sa rencontre avec d'autres disciplines aussi. Nous souhaitons affirmer cette ligne à tous les étages du projet. Nos expériences avec le festival Premiers Plans et les premiers échanges avec le CNDC nous laissent envisager un champ des possibles riche d'innovation.

Objectif : organisation tous les deux ans d'un workshop créatif et pluridisciplinaire ; soutenir un projet pluridisciplinaire par an.

=> En lien avec le pôle Diffusion

Les projets à dimension interrégionale voire européenne :

Certains projets artistiques se pensent et s'accompagnent plus facilement à plusieurs. C'est dans cette logique que nous inscrirons ces prochaines années. Nous souhaitons encourager la mobilité des artistes, leur rencontre avec différents regards. En partenariat avec le réseau des SMAC et des lieux de création, nous voulons encourager des projets artistiques ambitieux, capables de dépasser les frontières géographiques de nos territoires.

Objectif : 1 projet par an

=> En lien avec le pôle diffusion et le soutien à la filière

Faire des commandes des artistes dans le cadre des biennales

Dans le cadre des biennales « les insolites », nous nous laissons la possibilité de passer des commandes de création à des artistes afin de proposer une programmation originale en écho à la thématique spatiale choisie. Ces commandes constituent, de notre point de vue, un investissement fort à la création artistique. Ces œuvres, coproduites et présentées en avant-première, pourront par la suite, tourner dans d'autres villes.

=> en lien avec le pôle diffusion

Rester ouvert aux propositions issues de notre territoire régional.

Le contexte nous invite aussi à porter une attention toute particulière aux artistes de nos territoires. Il en sera ainsi dans la politique de soutien à la création portée par Le Chabada. Ils seront privilégiés pour participer à l'animation d'actions culturelles musicales, en complément de leur résidence de création.

Objectif : 1 projet par an

> Axe transversal :**- Égalité Femme/Homme :**

La présence des femmes sur le plateau passe par une politique active en faveur des projets artistiques portés par les femmes. Aussi dans l'ensemble de l'activité de soutien à la création et d'accompagnement des pratiques, l'équipe s'engage à porter une attention spécifique à l'accueil des femmes dans les locaux et la présence de femmes dans les projets soutenus.

Synthèse

	Existant	Projet en développement	Nouveau Projet
Date de mise en œuvre	– rentrée 2021	– rentrée 2021	– rentrée 2022
Objectif 1	Accueil et accompagnement de pratiques amateurs jeunes		
	Accueil et accompagnement de pratique amateurs jeunes adultes et étudiants		
	Mise à disposition des espaces de travail	Projet de création collective	
	Proposition d'une expertise par RDV individuel	Temps collectif d'acquisition de savoir	
	Dispositif Equipe Espoir	Captation audio visuelle	
	Programmation et valorisation des groupes	Développement de l'offre du Chabada	
	Participation à des événements locaux		
	Valorisation de la scène locale dans la communication du Chabada		
Objectif 2			Rencontre conviviale Temps d'accueil et expérimentation d'un parrainage musicien·ne
			Concertation annuelle des usager·es
		Développement d'une communication entre musicien·nes	Carte d'abonné multi usager.
Objectif 3			Contribution à la création plateforme ressource
			Contribution à la création d'un pass culture Angers
		Co-portage de formation	Contribution au diagnostic du territoire sur les pratiques
Objectif 4	Soutien aux groupes régionaux	Soutien aux projets de création pluridisciplinaires	Commande de création musicale dans le cadre des biennales
	Soutien aux projets de création à notoriété nationale	Soutien aux projets en coopération nationale et européenne.	

3- ACTIONS CULTURELLES

Troisième pôle d'actions du projet, les actions culturelles sont, par essence, synonymes d'ouverture. Sensibiliser, écouter, faire découvrir, accueillir, donner la voix au plus grand nombre, aller vers, partager, sont au cœur même de la démarche mise en œuvre dans ce secteur.

Il s'agit avant tout de permettre à des personnes de nourrir (et de se nourrir de) la richesse d'expressions que représentent les musiques actuelles.

Car la fracture sociale et économique perdure, quand il s'agit de fréquenter un lieu culturel, même pour les salles de musiques actuelles.

Si la musique, notamment les musiques actuelles, reste la discipline artistique la plus présente dans la vie des Français-es⁹, la venue dans un lieu de culture reste l'affaire d'une classe sociale définie. À l'instar des statistiques nationales, Le Chabada n'est pas exempt de cette réalité : alors que 32% des spectateur·ices sont d'une CSP « élevée », seulement 23% sont issus d'une CSP « basse » (21% de CSP « intermédiaire »). La barrière économique peut expliquer un tel écart, mais le sentiment de légitimité d'être à sa place reste bien souvent l'élément explicatif le plus pertinent. Se réapproprier la discipline et les lieux culturels par ses mots et ses usages devient alors une manière de dépasser ces barrières psychosociales si prégnantes quand on parle de pratiques culturelles.

Alors que d'autres disciplines artistiques opposaient l'art et la pratique amateur, les musiques actuelles ont eu, depuis leur création, la spécificité de revendiquer cette pratique comme partie prenante de leur histoire. La musique se vit au quotidien, elle se veut un art facile d'accès (sans exigence de virtuosité), en lien étroit avec la société et les gens qui la constituent. Tout le monde a une histoire sensible avec la musique. Que l'on soit musicien·nes ou pas, nous pouvons tou·te·s fredonner une chanson qui nous a marqué·e·s. De la berceuse de notre enfance à notre playlist Deezer, en passant par les musiques traditionnelles apprises en famille et les tubes propres à chaque génération, l'expérience musicale est partie prenante de notre identité culturelle. Cette particularité de la musique en fait un ciment à la fois de notre identité propre mais aussi des identités collectives qui s'expriment dans la société.

Les actions culturelles que nous proposons s'appuient sur cette réalité, diverse et commune à la fois. Notre objectif est double :

- Faire vivre ces musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.
- Valoriser le savoir et la culture de chacun·e. Faire de la musique le média de l'expression individuelle et collective.

Et notre ambition est simple : faire des musiques un vecteur d'échanges et de relations, de coopérations, de reconnaissances, et de développement des capacités culturelles de chacun·e.

Nous souhaitons accueillir et nous adresser au plus grand nombre.

Les profils de personnes concernées par ces actions sont donc multiples. Toutes ont pour spécificité que leur participation à la vie culturelle est réduite ou récente et qu'elles ne bénéficient pas pleinement des ressources que des lieux culturels comme le nôtre peuvent leur offrir. Pour autant, cela n'induit pas un désintérêt pour les musiques. C'est à partir de ce fil que se construisent les projets que nous mettons en œuvre.

> Profils des personnes concernées par les actions culturelles :

Le jeune public : on entend par ce terme tout enfant de moins de 12 ans.

- Cadre d'intervention : le temps scolaire ou le temps libre, par l'intermédiaire de structures socioéducatives ou socioculturelles
- Partenaires identifiés : les écoles maternelles et primaires, les maisons de quartier, les centres de loisirs, les écoles de musiques

Les jeunes : ce terme caractérise la tranche d'âge de 13 à 18 ans.

- Cadre d'intervention : le temps scolaire ou le temps libre, par l'intermédiaire de structures socioéducatives et socioculturelles
- Partenaires identifiés : Collèges et lycées, le J. service jeunesse des villes, les maisons de quartier et centres de loisirs, les écoles de musiques

⁹ **Quelle que soit la classe d'âge interrogée, l'écoute de la musique (hors radio) augmente fortement.** Alors que seuls 66% des Français déclaraient en écouter en 1973, 8 sur 10 en écoutent aujourd'hui. Progression peut-être encore plus perceptible chez les 40 ans et plus. Ainsi, 25% des 40-59 ans affirmaient écouter de la musique en 2008, 57%, plus du double, en 2018. **Ascension encore plus spectaculaire chez les 60 ans et plus** : 34% confient en écouter régulièrement, soit 3 fois plus qu'il y a 10 ans. Bref, quel que soit l'âge, la musique semble être la grande gagnante des pratiques culturelles. <https://www.franceinter.fr/culture/tele-livres-radio-7-infographies-qui-pointent-les-ecarts-de-pratiques-culturelles-selon-l-age>

- Dispositif identifié : l'e-Pass Spectacle de la Région, le pass culture d'Etat

Les jeunes adultes : attaché à une tranche d'âge allant de 18 ans à 25 ans, ce terme inclut notamment les étudiant·es mais se doit d'être envisagé plus largement.

- Cadre d'intervention : le milieu universitaire, l'insertion professionnelle, ou le temps libre.
- Partenaires identifiés : les universités (UA et UCO) et les écoles de formation supérieure, Le J. service jeunesse de la Ville, le CRR, Structures d'insertion professionnelle
- Dispositif identifié : l'e-Pass Spectacle de la Région et le pack Bienvenue de la Ville, le pass culture d'Etat

Les personnes rencontrant des difficultés sociales et économiques : personnes dont le revenu est issu notamment des minima sociaux

- Cadre d'intervention : La Charte Culture et Solidarité de la Ville
- Partenaires identifiés : les maisons et associations de quartier, CCAS des villes/comunes

Les personnes dites empêchées ou limitées dans leur liberté de mouvement : personnes en situation d'enfermement ou immobilisées pour des raisons médicales

- Cadre d'intervention : le milieu carcéral, le milieu médical ou médicosocial
- Partenaires identifiés : La ligue de l'enseignement des Pays de la Loire, l'hôpital, les maisons de retraite, la maison d'arrêt d'Angers

Les personnes en situation d'handicap : personnes ayant un handicap moteur, mental, cognitif, visuel ou auditif, limitant les possibilités d'accès aux concerts et à la pratique musicale

- Cadre d'intervention : milieu médico-social
- Partenaires identifiés : CESAME, associations spécialisées

Les personnes habitantes d'un bassin de vie, citoyennes avant tout, éloignées (ou non) de l'usage des lieux culturels : au-delà des situations de vie particulières, l'action culturelle s'adresse à toute personne, désireuse de découvrir et de partager une expérience musicale avec d'autres personnes.

- Cadre d'intervention : les territoires de vie
- Partenaires identifiés : association de quartier, maisons des habitants.

> Les contraintes de notre intervention :

L'absence d'un poste salarié dédié aux actions culturelles.

Actuellement, aucun poste n'est pleinement dédié à ces actions au sein de l'équipe. Deux temps de travail sont dégagés par deux cadres responsables de pôle pour coordonner et suivre les actions menées. Chacun·e dispose d'une entrée spécifique : Le responsable de l'accompagnement des pratiques est en charge des projets où la pratique est l'entrée principale ; La responsable de la communication et des relations publiques s'occupe des projets où l'entrée est la rencontre artistique et la diffusion.

Cette situation freine et contraint fortement la mise en place pleine et entière du plan d'actions ici présenté. L'envie est néanmoins bien présente et nous espérons pouvoir dépasser cette limite pour développer comme nous le souhaitons, ce pôle d'activité central de notre projet.

Le manque d'espace au sein de l'équipement actuel.

Le Chabada actuel ne dispose pas d'espace libre ou spécifique pour les ateliers d'actions culturelles. Ceci complexifie fortement leur accueil au sein du lieu et génère régulièrement des tensions organisationnelles.

Actuellement, lorsqu'un atelier de pratique se tient dans l'enceinte du bâtiment, il se déroule dans le grand studio Tostaky. Quand leur entrée est la rencontre artistique, l'accueil est au sein du Chabada, dans la salle de catering ou dans le club du Chabada, selon la disponibilité des espaces.

Cette situation contraint la tenue d'ateliers au sein du lieu et, par voie de conséquence, le nombre de projets portés par l'association. En effet, nombre de projets incluent le passage dans le lieu.

Pour dépasser ce dilemme, nous essayons de privilégier le lieu de vie des participant·e·s comme espace d'ateliers, limitant les interactions avec Le Chabada. 90% des actions menées en pratique se déroulent à l'extérieur de nos locaux. Si d'un point de vue déontologique cette approche a la vertu de reconnaître l'espace vécu comme lieu de vie culturel, elle freine la rencontre avec l'équipement culturel, objectif opérationnel souvent escompté par nos partenaires et nous-mêmes.

> Propos introductif à la présentation des actions.

Pour la clarté de la présentation, celle-ci est découpée selon deux paramètres : les objectifs et les personnes concernées par l'action.

La réalité de l'action s'avère plus complexe.

Les actions culturelles sont avant tout des expériences musicales et humaines à partager. Nul ne peut définir précisément ce que vit chaque participant·e et ce que cela lui apportera précisément dans sa vie.

Les objectifs attendus s'entremêlent donc souvent, et les effets sont propres au parcours personnel de chacun·e, difficilement qualifiables à l'avance.

Aussi la classification par objectif répond plus à une volonté de mettre en avant le principal attendu de l'action. Elle n'est néanmoins pas exclusive et unique.

Objectif 1 : Les projets à destination du jeune public

- Cadre d'intervention : le temps scolaire ou le temps libre, par l'intermédiaire de structures socioéducatives ou socioculturelles
- Partenaires identifiés : les écoles maternelles et primaires, les maisons de quartier, les centres de loisirs, les écoles de musiques

Voici les spectateur·rices et musicien·nes de demain ! Avec la nouvelle génération, nous voulons partager notre goût pour la musique. Par ces projets, nous les invitons à être curieux, inventifs mais aussi à développer leur sens critique et leur langage propre.

1.1- Faire vivre ces musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.

La fabrique à chanson : chaque année, l'association propose, en partenariat avec des écoles primaires de la ville, des ateliers de pratiques musicales. Accompagnés par un artiste local, les enfants sont invités à écrire une chanson. Enregistrées à Tostaky, les chansons sont, par la suite, présentées par les différentes classes, lors d'un après-midi de restitution publique au Chabada. Elles sont également rassemblées sur un CD remis à chaque participant·e et sur des playlists de streaming

Partenaires du projet : l'Académie de Nantes, les écoles volontaires, ainsi que régulièrement la Sacem qui dispose d'un programme destiné à financer ce type de projets.

Projet existant

Parcours pédagogique autour des spectacles jeunes publics proposés au Chabada : Chaque trimestre, est programmé un concert à destination des jeunes publics. À l'occasion de cette date, des ateliers de pratiques sont proposés aux centres de loisirs désireux d'assister à la représentation. L'objectif est simple : préparer la venue au spectacle, s'en approprier le sens et développer sa propre expression.

Partenaires du projet : les centres de loisirs du département, L'R de Rien.

Fréquence : 3 parcours / an

En lien avec la diffusion.

Projet en développement

Concert pédagogique et conférence à destination des scolaires : chaque année, l'association propose aux professeur·es des écoles intéressées une plongée dans un style musical précis. L'objectif : donner les outils aux professeur·es permettant de sensibiliser leurs élèves en amont d'un concert pédagogique adapté. Le parcours se compose de deux temps : une conférence à destination des professeurs et un échange sur le contenu pédagogique disponible, la tenue d'un concert pédagogique au Chabada à l'issu du travail réalisé au sein des écoles.

Partenaires du projet : l'Académie de Nantes, les écoles volontaires.

Projet existant

Objectif 2 : Les projets à destination des jeunes

Partenaires identifiés : Collèges et lycées, le J., service jeunesse des Villes, les maisons de quartier et centres de loisirs, les écoles de musiques

Dispositif identifié : l'e-Pass Spectacle de la Région, le pass culture de l'Etat

Nous nous souvenons tous·tes de chansons qui ont marqué notre jeunesse, celles que nous écoutions en boucle sur notre walkman sur la route du lycée. Reflet de nos rêves, de nos inquiétudes, de nos colères, elles sont devenues marqueurs de nos goûts et de notre identité alors en construction.

Période charnière entre l'enfance et l'âge adulte, ces quelques années influencent souvent fortement l'individu naissant et leurs ambitions futures. La découverte des musiques et de leur histoire, le développement de l'esprit critique, la rencontre avec des métiers et des pratiques seront au cœur des objectifs que nous nous fixerons pour cette tranche d'âge.

2.1- Faire vivre ces musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.

Parcours de découverte artistique par les supports numériques : À destination d'une génération habituée à l'outil numérique, nous proposons, en lien avec les maisons de quartiers, des parcours de découverte d'artistes au travers de supports numériques, audio ou vidéo. À l'occasion de concerts, des rencontres sont organisées et donnent l'occasion d'un échange entre artistes et jeunes. Ces échanges sont retranscrits et mis en forme par les jeunes, accompagnés par un professionnel du secteur. Ils sont rendus publics sur les réseaux sociaux et les plateformes audiovisuelles en guise de valorisation. Ces projets ont plusieurs vertus : rendre participative la rencontre avec les artistes, encourager l'esprit critique artistique et la capacité d'analyse des réseaux de communication des participant·es et améliorer leur capacité à appréhender les supports numériques et leurs formats.

Partenaires du projet : Report Cité, La Charte Culture et Solidarité, les maisons de quartiers

Projet en développement

Projet multicarte à destination des collèves et lycées : Des interventions ponctuelles peuvent, à la demande de l'établissement, être mises en place sur différents sujets. Conférence ludique sur les origines des styles musicaux, présentation des métiers de la culture, initiation à une pratique musicale, mais aussi information sur le sexisme ordinaire dans les lieux festifs sont autant de possibilités que nous proposons aux professeurs et chefs d'établissement tout au long de l'année.

Partenaires du projet : acteurs du réseau des musiques actuelles, collèves et lycées, l'Académie de Nantes.

Nouveau projet. Rentrée 2022

Programmation Peace and Lobe : à l'occasion de six concerts annuels, Le Chabada ouvre ses portes au concert pédagogique Peace and Lobe, dispositif régional. À destination des collégien·nes et lycéen·nes du département, ce projet est l'occasion d'échanger sur les risques auditifs dus à l'écoute des musiques.

Partenaires du projet : Région Pays de la Loire, l'ARS.

Projet existant

2.2- Valoriser le savoir et la culture de chacun·e. Faire de la musique le média de l'expression individuelle et collective.

Le Son des Lycées : Tout au long de l'année, l'équipe accompagne, avec l'appui d'intervenant·es spécialisé·es, des groupes de musique déjà constitués, ou créés pour l'occasion, dans les lycées du département. Cet accompagnement au long cours donne l'occasion d'une présentation publique lors d'un concert au Chabada.

Partenaires du projet : Les lycées volontaires, La Région (dispositif « Décibel »)

Projet existant

Résidence et ateliers de création en milieu scolaire – collève : À l'occasion d'un projet de création, nous laissons ouverte la possibilité de proposer aux artistes soutenus une résidence en milieu scolaire. Celle-ci devra s'inscrire dans un projet d'établissement. Ateliers de pratiques, et rencontres avec les artistes seront proposés aux élèves pour découvrir le processus créatif. Ces temps seront menés en parallèle d'un projet de création porté par les élèves volontaires. Le résultat de leur travail fera l'objet d'une représentation publique.

Partenaires du projet : Département Maine-et-Loire, collève volontaire

Nouveau projet. Rentrée 2022

Projet de création originale avec l'orchestre du lycée Joachim Du Bellay : Le Lycée Joachim Du Bellay à Angers a développé depuis quelques années, à côté de sa filière technique de la musique et de la danse, un orchestre d'école. Tous les ans, l'équipe leur propose de rencontrer un·e artiste local·e des musiques actuelles et d'adapter son répertoire à une forme orchestrée. Cette rencontre musicale de haut niveau est présentée lors d'un concert tout public au Chabada.

Partenaires du projet : Lycée Joachim Du Bellay.

Projet existant

Objectif 3 : Projets à destination des jeunes adultes :

Cadre d'intervention : le milieu universitaire, l'insertion professionnelle, ou le temps libre.

- Partenaires identifiés : Les universités (UA et UCO) et les écoles de formation supérieure, Le J., service jeunesse des communes, le CRR
- Dispositifs identifiés : l'e-Pass Spectacle de la Région et le pack Bienvenue de la Ville, le pass culture de l'Etat

L'étude des pratiques culturelles des français sortie en juillet 2020 fait état d'une stagnation, voire une diminution de la fréquentation des lieux chez les 18-25 ans au profit d'une culture plus numérique.

L'enjeu est donc là : partager notre goût pour les musiques, ses pratiques et l'expérience artistique unique que sont les concerts.

Cet axe vient en complémentarité du travail d'information et d'accompagnement à nos métiers que nous poursuivons auprès des jeunes adultes. Cf. projet Soutien à la filière.

3.1- Faire vivre ces musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.

Les ateliers de pratiques de l'UA : dans le cadre de la convention partenariale signée entre l'Université d'Angers et Le Chabada, l'association organise chaque année des ateliers de pratiques et de découvertes musicales. Le contenu de ces ateliers est défini chaque année, à l'occasion d'une rencontre entre les équipes. Ex. Ateliers de découverte MAO¹⁰, Stage Chant...

Partenaires du projet : L'Université d'Angers

Projet existant

Le Pack Bienvenue étudiant de la ville : Le Chabada participe chaque année au pack étudiant de la Ville et propose concerts et ateliers aux nouveaux étudiant-es arrivant dans la ville, l'occasion de se faire connaître et d'inviter les étudiant-es à venir voir un concert dans nos murs.

Partenaires du projet : le J. service Jeunesse de la Ville

En lien avec la Diffusion

Projet existant

Les offres concerts étudiants : En partenariat avec l'Université d'Angers, Le Chabada organise dans les murs de l'université ou dans ses murs des concerts dont les droits d'accès sont facilités pour les étudiant-es. L'objectif est là encore de faciliter la venue des étudiant-es au concert et participer ainsi à la vie culturelle de la ville.

Partenaires du projet : L'Université d'Angers, le Qu4tre.

En lien avec la diffusion

Projet existant

3.2- Valoriser le savoir et la culture de chacun-e. Faire de la musique le média de l'expression individuelle et collective.

Projet de création musicale de l'UA : Dans le cadre de la convention partenariale signée entre l'Université d'Angers, Le Chabada et le Festival Premiers Plans, un projet de création originale de ciné concert est mené conjointement entre des artistes professionnel·les angevin·es et des étudiant·es volontaires. Le résultat de ce travail d'écriture à plusieurs mains est présenté au cours du festival Premiers Plans.

Partenaires du projet : L'Université d'Angers, Le Festival Premiers Plans.

Projet existant

Objectif 4 : Les projets à destination des personnes rencontrant des difficultés sociales et économiques :

- Cadre d'intervention : La Charte Culture et Solidarité de la Ville
- Partenaires identifiés : les maisons de quartier, associations sociales, humanitaires et caritatives, les CCAS

Nous l'avons évoqué, les barrières économiques et sociales sont souvent les premiers obstacles à lever pour permettre à tout un·e chacun·e de participer à la vie culturelle de son territoire. C'est à cet enjeu que nous nous attelons tout particulièrement ici.

4.1- Faire vivre ces musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.

Les parcours Charte Culture et Solidarité : Partenaires depuis l'origine du dispositif, l'association propose chaque trimestre une offre de concerts adaptés dans le cadre de la Charte culture. En lien avec les acteurs du champ social et socioculturel, cette démarche vise à faciliter l'accès des personnes les plus précaires aux concerts proposés. Associés à la visite et la rencontre avec les artistes, ces temps culturels constituent pour certain·es une bouffée d'air nécessaire dans des quotidiens souvent trop chargés et l'occasion de découvrir le lieu.

Partenaires du projet : La Ville d'Angers, les Maisons de Quartiers, associations sociales, humanitaires et caritatives

¹⁰ Musique assistée par ordinateur

Projet existant

Mise en place d'une politique tarifaire adaptée aux minima sociaux : Afin de faciliter la venue du plus grand nombre, et notamment des personnes concernées par les minima sociaux, nous proposons un tarif adapté aux personnes en situation de précarité économique.

En lien avec la diffusion

Projet en développement

4.2- Valoriser le savoir et la culture de chacun-e. Faire de la musique le média de l'expression individuelle et collective.

Nous ne souhaitons pas indiquer ici de projet spécifique. Cela ne signifie pas que nous ne prenons pas en compte la parole des personnes en situation de précarité. Leur participation dans des projets territorialisés leur laisse, comme tout-e habitant-e, la possibilité de s'exprimer et de s'impliquer dans des projets collectifs.

Cf. les projets indiqués dans « à destination des personnes habitantes d'un territoire de vie, éloignées (ou non) de l'usage des lieux culturels ».

Objectif 5 : Projets à destination des personnes dites empêchées ou limitées dans leur liberté de mouvement :

- Cadre d'intervention : le milieu carcéral, le milieu médical ou médicosocial
- Partenaires identifiés : La ligue de l'enseignement des Pays de la Loire, l'hôpital, les maisons de retraite

Il y a des lieux et des situations de vie qui rendent difficile l'accès aux musiques. Pour autant, elles n'en sont pas moins nécessaires. Elles en deviennent même vitales pour l'espace d'évasion et de liberté qu'elles offrent ; un moment de pause dans une vie marquée par des souffrances multiples, une occasion de poser des mots et des notes sur une réalité difficile, de faire entendre sa voix, de témoigner de sa vie musicale.

Franchir les limites de ces espaces clos et rendre accessible à chacun-e l'universalité des musiques, rendre compte par la musique des existences des personnes « mises de côté », voilà nos objectifs à terme.

Nous les mettrons en œuvre progressivement, dans un souci permanent de prendre le temps de faire bien, plutôt que de faire trop et mal.

Aussi, si nous envisageons ces projets, la réalité de leur mise en œuvre dépendra fortement des moyens alloués et des ressources disponibles

5.1- Faire vivre ces musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.

Parcours artistique en milieu carcéral : Tous les deux ans, Le Chabada travaille avec la Ligue de l'enseignement et met en œuvre un projet de découverte et de pratique artistique à destination des détenus de la prison d'Angers. Par le biais de conférences, d'ateliers de pratique et d'un concert, ce parcours donne l'occasion aux détenus de découvrir une pratique musicale et de s'exprimer par son biais. Le contexte carcéral oblige à privilégier des pratiques nécessitant peu de moyens. Aussi, le Beat Box, le Slam et la MAO sont tout particulièrement favorisés.

Partenaires du projet : L'R de Rien, La Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire, la maison d'arrêt.

Projet existant

Parcours musical à destination des personnes hospitalisées : Dans la même logique, nous souhaitons développer nos relations avec le monde hospitalier et construire avec les soignant.es des propositions artistiques adaptées aux personnes hospitalisées.

Partenaires du projet : CHU

Nouveau projet. Rentrée 2023

5.2- Valoriser le savoir et la culture de chacun-e. Faire de la musique le média de l'expression individuelle et collective.

« **Portrait de vie musicale** » - **collecte musicale à destination des personnes âgées** : Qu'est-ce qu'on écoutait en 1950 ? Où la jeunesse se retrouvait-elle pour danser et écouter de la musique ? Nos aîné-es sont porteurs d'une histoire et de la culture d'une époque. Aussi souhaitons-nous leur donner la parole et ouvrir nos portes à leur histoire. Alors que les musiques actuelles et notre société délaissent parfois cette frange de population, nous chercherons à rendre vivantes des histoires de vie mais plus largement une époque musicale par le biais de collecte de parole et de moments musicaux. Ce projet, oscillant entre collectage et musique,

s'inscrit dans le travail entrepris par l'association de retracer l'histoire musicale locale, en prévision du nouvel équipement.

Partenaires du projet : Maisons de retraite, CCAS

Nouveau projet. Rentrée 2023

Objectif 6 : Projets à destination des personnes en situation de handicap

- Cadre d'intervention : milieu médico-social
- Partenaires identifiés : CESAME, associations spécialisées

Faire des musiques une expérience accessible et inclusive, voilà l'objectif que nous nous sommes donné. Il suppose l'adaptation des propositions à toutes les situations de vie. Un travail a été entrepris, il y a quelques années, avec d'autres acteurs culturels de la ville à l'adéquation de nos accueils aux situations d'handicap. Nous souhaitons poursuivre cet axe de progrès ces prochaines années.

6.1- Faire vivre ces musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.

Adaptation des accueils : Depuis quelques années, l'association s'est inscrite dans une démarche d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap. Des modalités d'accueil ont été notamment mises en place pour les personnes mal voyantes et les personnes à mobilité réduite. Nous continuerons cette démarche et l'amplifierons au travers de trois axes :

- L'adaptation des espaces physiques et de l'accueil humain aux différents handicaps
- L'amélioration de la prise en compte des différents handicaps dans la rédaction de nos supports de communication et de la signalétique du bâtiment
- L'investissement dans des équipements adaptés, en propre ou mutualisé : ex. gilets vibrants -, et la proposition de concerts spécifiquement équipés à destination des personnes en situation d'handicap visuel ou auditif, et l'identification claire de ces dates

Pour ce faire, nous nous rapprocherons d'associations et d'instituts spécialisés afin de prendre en compte au mieux les spécificités de chaque handicap dans nos modalités d'accueil. Ce travail, nous l'espérons, se concrétisera par la signature de partenariat et l'accueil régulier de groupes de personnes en situation d'handicap dans le cadre de nos actions.

=> en lien avec la diffusion

Projet en développement

6.2- Valoriser le savoir et la culture de chacun·e. Faire de la musique le média de l'expression individuelle et collective.

Atelier de pratiques musicales pour des personnes atteintes d'une détresse psychique : La musique, comme d'autres disciplines artistiques, peut être support à l'expression et au bien-être des personnes en situation de grande fragilité mentale. Entre arthérapie et découverte de la pratique musicale, les ateliers proposés en partenariat avec le CESAME sont l'occasion pour les patient.es accueilli.es de développer de nouveaux médias à l'expression de leur souffrance et de leur ressenti. Sensibles à cette approche, nous continuerons à nous associer à l'organisation de ces parcours musicaux adaptés.

Partenaires du projet : le CESAME et L'R de Rien.

Projet existant

À noter que toutes les actions présentées dans ce document, notamment celles inscrites sur un territoire donné, sont ouvertes à la participation de tous·tes, sans discrimination. Cela laisse aux personnes en situation d'handicap, comme pour tout·e habitant·e, la possibilité de s'exprimer et de s'impliquer dans des projets collectifs.

Cf. les projets indiqués dans « à destination des personnes habitantes d'un territoire de vie, éloignées (ou non) de l'usage des lieux culturels ».

Objectif 7 : Les projets à destination des personnes habitantes d'un territoire de vie, éloignées (ou non) de l'usage des lieux culturels

- Cadre d'intervention : les territoires de vie
- Partenaires identifiés : association de quartier, maisons des habitants.

Les projets d'actions culturelles ne doivent pas se limiter aux personnes vivant des situations spécifiques ou à des tranches d'âges. Le droit à la parole, à la découverte musicale, à la participation à la vie culturelle, les droits culturels en somme, sont le droit de chacun·e, un droit universel, que l'on vive en ville ou à la campagne, que l'on soit issu d'une classe populaire ou d'une classe plus aisée.

Aussi, sans distinction aucune, nous proposons des projets d'expression et de création ouverts au plus grand nombre. Ces actions sont pensées avec les structures du terrain, nous expérimenterons de les co-construire avec les participant·es des actions, bien en amont de leur mise en place.

Nous souhaitons par ces propositions inviter à la curiosité et partager une lecture sensible du monde qui nous entoure. Nous souhaitons surtout permettre à tout un·e chacun·e de s'approprier ce langage qu'est la musique, et de développer son expression de soi. Enfin, au travers de l'expérience collective unique que représente la musique, nous voulons contribuer à renforcer les liens humains qui nous unissent et valoriser les identités collectives qui nous rassemblent.

7.1- Faire vivre ces musiques par la pratique et la découverte du live. Et ce faisant, faciliter la participation à la vie culturelle.

Propositions musicales territorialisées : En partenariat avec le Département et le Bibliopôle départemental, mais aussi le réseau des centres sociaux et maisons de quartier, nous souhaitons développer une offre culturelle territorialisée ou plutôt décentralisée, incluant concerts et conférences, déclinée sur une zone territoriale et une période de l'année précise. L'accent sera mis sur la scène locale. L'idée est de faciliter l'accès à la vie culturelle en la remettant au plus près des personnes. Ce projet est nécessairement partenarial : la déclinaison territoriale s'appuiera sur une dynamique locale identifiée et sur les acteurs du terrain, relai de l'opération. Elle doit venir nourrir un projet culturel de territoire et non pas se substituer aux acteurs en présence. Ces prérequis seront vérifiés avant toute intervention territorialisée.

Partenaires du projet : Bibliopole, centres sociaux, maisons de quartiers, lieux culturels territorialisés

= > en lien avec le pôle diffusion. *Projet en développement*

La redécouverte de patrimoines musicaux : Les musiques que nous écoutons ont une histoire et chaque esthétique trouve ses origines dans une époque ou une communauté. Pour autant, ces histoires ne sont pas souvent connues, même par ceux et celles qui s'en revendiquent. L'acceptation culturelle et la compréhension des codes qui y sont liés passent néanmoins par la connaissance par tous·tes de l'histoire des grands mouvements culturels et artistiques qui ont traversé nos sociétés. Il s'agit ici de ne pas nier l'importance de l'art comme forme d'expression d'une communauté, de remettre au cœur des cultures les enjeux de reconnaissance collective et de revendication politique qui y sont liés. Annuellement, l'association s'attachera à mettre en perspective, dans le cadre de conférences, une esthétique musicale dans son contexte historique, politique et social.

Partenaires du projet : associations culturelles et café-concerts du territoire

Lieux : Joker's pub, Mixape, les 400 coups, le Qu4tre, centres culturels et bibliothèques du territoire

=> en lien avec le pôle diffusion. *Projet en développement*

7.2- Valoriser le savoir et la culture de chacun·e. Faire de la musique le média de l'expression individuelle et collective.

Projet « Portrait sensible de territoire » : L'art et les cultures peuvent être vecteur de lien social et d'identité partagée. Aussi, nous souhaitons contribuer à la vie des territoires. La réalisation de portraits musicaux s'inscrit dans un temps long, en phase avec une problématique précise. Co-construits avec les acteurs du terrain, éducatifs, culturels et socioculturels, ces parcours sont adaptés à chaque territoire. Concerts, conférences, ateliers de pratiques, résidences d'artistes doivent contribuer à lancer ou nourrir une dynamique autour des enjeux culturels. Pour y répondre au mieux, nous nous associerons à d'autres disciplines et donc d'autres acteurs du champ artistique. Ce type de projet étant long et intense, nous limiterons à deux projets par an, ce type de démarche. En prévisionnel :

- 2021-2022 : Le Quartier Monplaisir dans le cadre de la rénovation urbaine et l'intercommunalité de Candé dans le cadre d'une réflexion sur l'action culturelle territorialisée.
- 2022-2023 : Le Quartier des Hauts de Saint-Aubin dans le cadre de l'ouverture du nouvel équipement culturel.

Partenaire du projet : Maisons de quartiers et centres sociaux, associations d'habitants.

Projet en développement

Projet « atelier d'expression musicale » : En lien avec les maisons de quartier, nous proposons, à la demande des acteurs, des ateliers d'écriture musicale. Ouverts à tous, ces ateliers ont pour vocation de faciliter l'expression de chacun·e par le support de l'écrit musical et de contribuer à l'interconnaissance au sein des quartiers. Ils sont aussi le support de visites et de rencontres avec l'équipe et le lieu du Chabada, facilitant ainsi son accès.

Partenaire du projet : Maison de Quartier et centres sociaux du territoire

Projet existant

Projet « création collective inter quartier » : Ce projet est issu d'une rencontre avec les maisons de quartier d'Angers. L'idée est simple : proposer un projet de création pluridisciplinaire à l'échelle de la ville et favoriser la rencontre entre les habitant-es. En chantier, ce projet devrait voir le jour en 2022-2023 sous réserve que les maisons de quartier restent mobilisées. Il inclura ateliers de pratique, collectage et restitution dans le cadre d'une programmation itinérante.

Partenaire du projet : Maison de Quartier d'Angers

Nouveau projet. Rentrée 2022

Collecte et valorisation des cultures musicales : L'association Toile d'Eveil nous a sollicité pour être partenaire de leur projet de collectage de berceuses du monde entier. L'objectif : valoriser les cultures de chacun-e. Nous retrouvant dans les valeurs et les objectifs portés par ce projet, nous accueillons et soutenons cette initiative, en mettant à disposition les moyens du lieu et les compétences de l'équipe. D'ores et déjà, ce projet a donné naissance à un disque de comptines. Nous souhaitons continuer à soutenir cette initiative dans les prochaines années

Partenariat du projet : Toile d'Eveil

Projet existant.

> Axes transversaux :

- Les droits culturels :

Aujourd'hui, comme en témoigne cette fiche, les actions menées par l'association sont co-construites avec des partenaires de champs différents. Leur connaissance des personnes concernées par l'action permet de construire le plus justement possible les propositions faites. Nous pérennisons cette démarche garantissant la prise en compte des attentes des participant-es. Les droits culturels vont néanmoins encore plus loin dans l'idée de co-construction, en invitant les usager-es dès la conception du projet. Cette démarche suppose une méthodologie de projet participatif aboutie et un travail de terrain conséquent. L'expérimentation sur un projet d'action culturelle territorialisée, au cours de ces deux prochaines années, nous permettra de nous confronter à la mise en place d'une telle démarche et de mesurer sa faisabilité dans le temps.

Synthèse

PROJETS DESTINATION DE	A	PROJET EXISTANT	PROJET DEVELOPPEMENT	EN	NOUVEAU PROJET
Date de mise en œuvre		– rentrée 2021	– rentrée 2021		– rentrée 2022
Jeunes publics		Fabrique à chanson	Parcours pédagogique		
		Concert pédagogique			
Jeunes		Peace and Love	Découverte artistique par le support numérique		
					Atelier de pratiques et résidences d'artistes
		Le Son des Lycées			
		Création musicale avec l'orchestre Joachim Du Bellay			
Étudiants		Ateliers de pratiques de l'UA			
		Pack Bienvenue			
		Offre de concerts			
		Création UA			
Difficulté sociale et économique		Parcours Charte culture	Tarification solidaire		
Personnes empêchées ou à la mobilité réduite		Parcours musical en milieu carcéral			Parcours musical en milieu hospitalier
					Portrait de Vie musicale
Personnes en situation d'handicaps		Ateliers de pratiques à destination des personnes en situation de détresse psychologique	Adaptation des accueils		
Tout habitant		Atelier d'expressions musicales	Proposition musicale territorialisés		Création collective inter quartier
		Collecte et valorisation des cultures musicales	Conférence patrimoines musicaux		
			Portrait sensible de territoire		

4- SOUTIEN À L'ÉCOSYSTÈME ET À LA FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES

« L'agglomération angevine bouge et nous bougeons avec elle ».

Voilà comment commençait l'invitation envoyée à plus de 90 acteurs du territoire pour les rencontres territoriales des musiques actuelles de février 2020. À l'occasion de ces rencontres, un portrait se dressait devant nous : les enjeux étaient grands, les ambitions aussi ; la motivation, la diversité des acteurs en présence rendaient compte de l'énergie de l'agglomération et plus encore. Peu de temps après, la culture était présentée comme un des grands chantiers de la municipalité en place. Les dynamiques étaient lancées.

C'était sans prévoir la crise de la Covid, véritable coup d'arrêt à la vie culturelle. Comment passer outre, dépasser les barrières dressées et réinventer la culture à partir de cette contrainte ?

Parmi les missions qui lui sont déléguées, la SMAC a celle d'acteur culturel structurant. Cette mission est d'autant plus essentielle en période de crise. Celle-ci a révélé l'interdépendance forte des acteurs de la filière des musiques actuelles. Si un chaînon venait à disparaître, c'est toute la chaîne de valeur qui s'effondre avec lui. En réponse, la solidarité est de mise. C'est la voie choisie par l'Adrama depuis mars 2020, celle qui sera tenue tant que les dernières secousses de la crise ne seront pas derrière nous. L'enjeu se résume en deux objectifs : **la survie de tous les acteurs et la préparation de la relance culturelle.**

Et après ?

Les enjeux posés en février 2020, même modifiés par la crise en cours, restent d'actualité.

Les acteurs culturels (associations, microentreprises) sont en nombre croissant et la scène artistique locale se densifie, la structuration du réseau d'acteurs et l'accompagnement de projets restent d'autant plus nécessaires que la crise aura pour conséquence de fragiliser les structures, les nouvelles arrivantes comme les plus implantées. Le renforcement du maillage territorial, ainsi que la mutualisation des moyens et des projets constituent une réponse aux enjeux actuels de secteur. Le risque, sinon, est la fragilisation des dynamiques locales, l'épuisement des énergies et le départ des talents et acteurs vers d'autres territoires.

De telles logiques collectives doivent être animées et construites. La mise en place des petits déjeuners d'acteurs locaux depuis plus d'un an et les rencontres territoriales sont une première étape dans la structuration du réseau. La réflexion collective autour de programmations communes constitue la première concrétisation de ces rencontres. Ces logiques d'action, entre accompagnement individuel et projets collectifs, sont à poursuivre.

La spécialisation territoriale autour de la captation audiovisuelle, orientation aussi portée par l'agglomération angevine et soutenue par les acteurs de terrain, en est un parfait exemple. Le maillage territorial se consolidera d'autant plus qu'il croquera des acteurs de différents champs d'action, culturels certes mais aussi sociaux et économiques.

Les dynamiques collectives ainsi construites permettront à chaque acteur de consolider son activité et faire rayonner la ville d'une vivacité musicale inégalée. Ce sont ces dynamiques, collectives et individuelles, que nous proposons d'accompagner ces prochaines années.

Deux champs d'intervention seront pris en compte, avec à chaque fois les mêmes finalités : accueillir et soutenir les initiatives locales, favoriser les rencontres et les synergies entre acteurs ; et porter avec d'autres des projets structurants territorialisés.

Les actions seront ici présentées à partir de ces deux champs d'intervention : la filière des musiques actuelles et « l'écosystème » (ou le lieu de vie).

Premier champ d'intervention : la filière locale des musiques actuelles

- On entend par filière, une approche sectorielle et professionnelle. Sont concernés les lieux de diffusion mais aussi les labels, tourneurs, managers, développeurs, sociétés de production, attaché-es de presse, distributeurs et presse spécialisée...
- La filière se décline à chaque échelle géographique. Si notre attention est tout particulièrement portée sur l'échelle locale, elle ne peut exister sans une attention plus globale à l'échelle nationale et une participation active à tous les niveaux.

Deuxième champ d'intervention : « l'écosystème » (ou les acteurs du bassin de vie angevin)

- On entend par « écosystème » (ou acteurs du bassin de lieu de vie angevin) l'ensemble des acteurs présents sur le territoire de la commune et du département, indépendamment de leur secteur d'activité de référence.
- Le lien avec ce maillage d'acteurs territoriaux dense se pense dans une logique de coopérations et de partenariats autour d'intérêts et d'objectifs communs.

Le soutien à « l'écosystème » (ou lieu de vie) et à la filière se décline opérationnellement de façon transversale dans l'ensemble de nos pôles d'activités, par une politique de coopération systématique autour d'objectifs et de projets communs. Aussi ne seront présentés ici que les actions de soutiens complémentaires à celles d'ores et déjà évoquées dans le cadre des autres missions.

Objectif 1 : Soutenir les projets portés par les acteurs de la filière et contribuer au développement de dynamiques collectives territoriales

Du studio de répétition à la scène, nombreux sont les acteurs et les espaces nécessaires à l'éclosion d'un projet artistique. La ville n'en manque pas.

Studios de répétition et d'enregistrement, café concerts, salles de concerts de toutes jagues, tourneurs et organisateurs de spectacles, nul ne peut nier la diversité des acteurs. Au-delà du statut associatif, de nouvelles formes de gestion se créent et réinventent le référentiel professionnel. Pourtant, quelques corps de métier manquent à l'appel, et certaines structures, récentes, cherchent leur modèle économique. Enfin, l'interconnaissance des acteurs reste encore partielle, limitant les coopérations et les mutualisations pourtant voulues.

Par ailleurs, la reconnaissance des acteurs locaux dépend de la reconnaissance par la filière nationale des dynamiques locales. Aussi la présence dans les différentes instances professionnelles, régionales et nationales, et le développement d'une communication offensive auprès des professionnels du secteur doivent contribuer à la visibilité au niveau national des initiatives et des groupes locaux.

1.1- Soutenir les nouvelles initiatives et laisser la place à des organisateurs·rices locaux·les.

Soutenir, c'est déjà ouvrir les portes et accueillir les initiatives. La politique tarifaire défendue par l'association vise à encourager la prise de risque sans pour autant la sous-estimer. L'accueil des nouveaux collectifs organisateurs est aussi l'occasion de transmettre des réflexes professionnels et ainsi d'accompagner la consolidation de ces initiatives.

- Accueil de projets portés par des structures locales : mise à disposition ou location, accompagnement dans l'organisation de l'évènement.
- Type d'évènements : concert, formation et workshop professionnels, tremplin musical...
- Tarification préférentielle pour les acteurs du territoire, associatifs en premier lieu.
- Communication sur les initiatives portées par les acteurs locaux – relais d'information sur les supports web et print du Chabada.

=> en lien avec la diffusion. Nombre de dates concernées : 15

Projet existant

1.2- Contribuer à la sensibilisation aux métiers de la culture et à la formation des futur.es professionnel·les du secteur :

Contribuer à la formation et à l'insertion professionnelle de nouvelles générations fait partie de nos objectifs. Il en va de la pérennité et du renouvellement d'idée de notre filière. Cela passe par différents médias :

Les ateliers musicaux de l'UCO : Dans le cadre de la licence de musicologie de l'UCO, nous accueillons chaque année les ateliers collectifs de pratiques musicales des étudiant·es dans les studios du Chabada. Tout au long d'un semestre, ils sont invités à découvrir et à s'approprier les pratiques et les codes des musiques actuelles, et à développer leur propre expression musicale. Cet accompagnement est complété par une intervention régulière de l'équipe salariée de l'association dans les cours de la Licence et dans le cadre du Master Spectacle Vivant.

Partenaire du projet : L'université catholique de l'Ouest

Projet existant

Accueil de session de formation, visite de groupes d'étudiant-es : À la demande, nous accueillons des groupes d'étudiant-es pour des visites des locaux et la présentation de nos métiers, des sessions de formation ou des rendus de travaux musicaux. ex. Jazz session du CRR... Nous répondons aussi aux nombreuses sollicitations individuelles dans le cadre de travaux appliqués.

Partenaires des projets : CRR, UCO, UA...

Participation à des forums de métiers et intervention en milieu universitaire : À la demande et en lien étroit avec les structures éducatives, nous proposons des interventions présentant les métiers du secteur musiques actuelles, intervention généraliste et/ou intervention de professionnel·les. Ces interventions peuvent se tenir dans le cadre de cours ou de forum des métiers. À chaque fois, nous portons une attention particulière à la présence d'un binôme mixte (femme-homme) pour casser les représentations de certains métiers du secteur auprès des étudiant-es.

Partenaire des projets : l'Université, le J. Service jeunesse de la Ville, les structures d'insertion socio professionnelle

Accueil régulier de stagiaires dans les différents pôles d'activité de l'association. Nous accueillons pour des durées plus ou moins longues des stagiaires dans les différents domaines qui constituent nos métiers : production, administration, technique, communication... Là encore notre attention est de garantir la parité dans l'accueil des stagiaires, afin d'encourager les vocations, tout particulièrement dans les métiers fortement genrés. Ex. technique.

Partenaire des projets : Les universités et écoles techniques, ITEM, STAF, CFA ...

Portrait d'acteurs : Tous les mois, deux portraits d'acteurs locaux de la filière des musiques actuelles sont diffusés au travers d'une capsule vidéo diffusée sur les réseaux sociaux : le Chablabla. Cette formule a deux objectifs : valoriser les acteurs locaux, et particulièrement ceux de l'ombre, sans qui aucun concert ne peut se tenir ; présenter les métiers invisibles pour une meilleure compréhension de notre secteur d'activité et créer, pourquoi pas, des vocations. Là encore une attention particulière sera portée à la parité dans la représentation des métiers.

Projet existant

1.3- Accompagner et conseiller les porteurs de projet : formation et conseil

Le Chabada se doit d'être un lieu ressource au service des nouveaux projets, artistiques et professionnels. Par le biais de rencontre individuelle ou collective, nous accompagnons les porteurs de projets en leur donnant les clés de compréhension du secteur

Proposition de rendez-vous individuels : À la demande du porteur de projet, une rencontre avec les membres de l'équipe salariée peut être organisée. Écoute, analyse, conseil, orientation sont les maîtres mots de ces rencontres. Il ne s'agit pas d'influencer mais bien de partager un avis, une expertise et un savoir-faire et la connaissance du secteur.

Mise en place de temps d'information, formations et tables-rondes à destination des professionnel·les du secteur : Suite à une demande des acteurs de la filière lors des petits déjeuner, nous proposerons chaque trimestre un temps d'information ouvert à tou·tes, abordant les thématiques transversales et/ou des sujets techniques de notre domaine : les évolutions du secteur, les aspects juridiques ou les dispositifs d'aides existants (contrat de filière...)

Objectif : trois temps par an.

Partenaires du projet : institutions publiques et réseaux de la filière (Fédélina, Irma, SMA, Le Pôle...)

Co-construction, à la demande des acteurs, de parcours d'accompagnement collectif spécifique : Plusieurs questions centrales sont apparues lors des échanges avec les acteurs de la filière, notamment concernant les modèles économiques des projets culturels et les stratégies de développement. Nous n'avons pas pour vocation d'accompagner les entrepreneurs, d'autres savent mieux le faire que nous. Nous pouvons en revanche travailler en lien avec les structures d'accompagnement, les pépinières ou les coopératives culturelles, sur les spécificités de développement de projet dans le secteur des musiques actuelles et contribuer ainsi à la mise en place de parcours d'accompagnement adaptés. Nous envisageons aussi, pour nourrir ces dynamiques, de mettre en place des projets d'échange d'expérience à l'échelle nationale voire européenne.

Partenaires du projet : les acteurs de la filière, l'ALDEV, Le Pôle, la Coopérative Oz...

Accueil de temps d'information et colloques organisés par les réseaux régionaux et nationaux : Régulièrement, les réseaux nationaux et régionaux cherchent des locaux pour proposer rencontres, temps d'information, séminaires. Nous restons ouverts à la mise à disposition de ces acteurs essentiels à la représentation de notre secteur mais aussi à la diffusion des informations auprès des acteurs du terrain.

Partenaires du projet : Le Pôle, le SMA, la Fédélima. - *Projet en développement*

1.4- Contribuer à l'interconnaissance et la coopération entre acteurs de la filière :

Au-delà de l'accompagnement des projets eux-mêmes, l'enjeu du soutien à la filière est bien de favoriser les coopérations entre acteurs, renforcer le maillage territorial et dynamiser le secteur. Ceci passe par la mise en place de temps de rencontre réguliers.

Les petits déjeuners « musiques actuelles » : Organisés tous les deux mois, ils sont ouverts à tous les acteurs locaux de la filière et proposent un ordre du jour type que chacun-e peut enrichir : échanges des actualités de chacun-e, tour de table des enjeux et questions actuels, projets collectifs. Selon les thématiques évoquées et l'intérêt porté, des groupes de travail peuvent être mis en place pour avancer sur un projet indépendamment du collectif. Les petits déjeuners se déroulent à chaque fois dans les locaux d'un-e participant-e différent-e, donnant l'occasion, à la fin du petit déjeuner, d'une visite des lieux et d'une présentation plus complète de l'activité de l'accueillant.

Forum des acteurs des musiques actuelles : Tous les ans, un temps fort sera proposé, composé de stands d'acteurs locaux, de conférence-débats et de speed meetings professionnels. Ouverts à tous-tes, musicien-nés comme professionnel-les, ces espaces de discussion ont pour objectif de faciliter les rencontres entre acteurs et musicien-nés et donner à chacun-e l'occasion de s'informer sur la nature des activités développées.

=> En lien avec l'accompagnement.

Expérimentation d'un agenda « évènementiel » partagé et d'une programmation collective : À la demande des acteurs, ces deux projets sont travaillés concomitamment par deux groupes de travail. Le premier vise à renforcer la visibilité de l'offre culturelle sur le territoire et éviter les concurrences entre les lieux, le second s'inscrit dans la volonté commune de mutualiser les ressources et de rendre visibles les dynamiques existantes sur le territoire angevin.

Partenaires du projet : le Scéno, Twin Vertigo, Le Joker's, PaïPaï, Radios Campus, Black Up...

Participation à la mise en place d'outils d'échange et de communication mutualisés entre acteurs : Pour nourrir ces échanges, nous développons et proposons des outils collaboratifs simples : pages web, forums et lettres pro, communauté Facebook et base de données open sourcée sont autant de médias existants ou en construction au service d'une communication fluide entre les acteurs.

Projet en développement

1.5- Participer à la structuration nationale de la filière et à la reconnaissance de l'Anjou au plan national

La présence du Chabada à l'échelle régionale et nationale est importante à plus d'un titre. Elle répond à une obligation de participer à la structuration de la filière nationale et de faire remonter les besoins du terrain, elle est aussi l'opportunité de donner à voir les dynamiques existantes sur le territoire.

- Participation active ou membres des instances dirigeantes de différents réseaux professionnels : Le Pôle, le SMA, Fédélima, So Ticket
- Présence en tant que membre qualifié dans les instances de concertation et comités de sélection : Département, Région, Drac, contrat de filière
- Renforcement de la communication à destination des réseaux professionnels nationaux : envoi, par le biais d'une newsletter professionnelle, d'une communication relayant les initiatives et groupes locaux.

Projet existant

Objectif 2 : L'Adrama (et Le Chabada) acteurs de leur « écosystème » (ou du bassin de vie angevin)

La notion « d'écosystème » ou de lieu de vie, plus large que celle de filière, comprend l'ensemble des acteurs présents en local, que ce soit du champ culturel, socioculturel, éducatif, économique, ou politique. Nos activités prennent place dans un environnement (social, économique, physique) qui nous porte et à l'enrichissement duquel nous devons apporter notre contribution. Celle-ci passera par un travail en coopération avec des acteurs d'autres champs professionnels et l'ouverture de nos espaces à des initiatives multiples.

2.1- Accueillir des initiatives locales en lien avec le projet associatif et culturel :

L'ambition d'ouverture portée par l'association amène à élargir les possibilités de mise à disposition du lieu à des initiatives annexes à celles liées à la programmation. Forum, rencontre, formation, workshop, temps de

sensibilisation, conférence débat sont autant d'événements que Le Chabada peut accueillir hors de ses journées d'exploitation artistique. Nous laissons donc la porte ouverte aux demandes et les étudions chacune au regard des valeurs et des missions confiées à l'association.

Conditions de mise à disposition identiques à celles proposées pour les événements.

=> en lien avec la diffusion

Projet en développement

2.2- Accompagner et conseiller les acteurs du territoire dans le développement de projets à teneur musicales actuelles :

Régulièrement l'équipe est sollicitée par des structures d'autres champs professionnels, pour répondre et conseiller sur des initiatives touchant le domaine musical. L'expertise ainsi fournie permet de prendre en compte au mieux les contraintes liées à notre secteur dans la mise en œuvre de leur projet. Le Chabada, pôle ressource dans le champ des musiques actuelles, peut intervenir, à la demande, sous deux formats :

Rendez-vous individuel : Écoute, analyse et conseil sur le développement d'un projet. Nature de l'expertise : ressource technique ou administratif, orientation vers d'autres acteurs.

Formation collective : Mise en place de formations à destination d'un groupe constitué. Sensibilisation ou formation technique ou administrative.

Projet existant

2.3- Contribuer à l'interconnaissance, à la structuration et à la mutualisation entre acteurs :

De même que les acteurs de la filière, les acteurs du territoire ont besoin de se retrouver et se rencontrer pour développer des coopérations et des synergies d'action. Le besoin de mutualisation s'est exprimé à maintes reprises. L'identification des acteurs tout autant que la construction de projets communs sont au centre des attentions. À notre échelle, nous pouvons et nous souhaitons contribuer à cette dynamique, convaincu·es qu'elle ne peut qu'apporter des habitudes de travail collectif bénéfiques au développement culturel territorial.

Les rencontres territoriales des musiques actuelles du territoire : Les rencontres ont pour vocation d'ouvrir un espace de réflexion collective et prospective sur les enjeux territoriaux et sociétaux de la culture et spécifiquement des musiques actuelles. À cette occasion, sont invités au-delà des acteurs de la filière elle-même les structures, partenaires ou non de l'Adrama, relevant des champs culturel, éducatif, socioculturel et médical, et travaillant de près ou de loin sur les pratiques et la diffusion musicales. Plus de 90 acteurs avaient été conviés à la première édition en 2020 et près de 50 personnes étaient présentes. L'échange avait été riche, permettant l'interconnaissance et l'analyse croisée des enjeux actuels. Aussi nous renouvellerons cette initiative afin de continuer la réflexion collective amorcée de mettre à jour régulièrement l'analyse du territoire, et d'avancer collectivement sur des pistes d'action communes.

- Partenaires de projet : la Ville d'Angers et l'Agglomération, le Département, la Fédélima, Le Pôle.

Participation à la mise en place d'une plateforme de ressources mutualisables à l'échelle de l'agglomération : Dans une démarche d'écoresponsabilité, et pour répondre aux contraintes matérielles existantes, l'idée de recenser les moyens disponibles et mutualisables a été formulée à de nombreuses occasions par les acteurs du territoire. Il s'agit maintenant de concrétiser cette idée. L'Adrama contribuera à la réflexion et à la mise en place de cet outil collectif, sans en souhaiter la gestion et le portage à terme. L'association, en accord avec les partenaires en présence, co-initiera le recensement des ressources, et la réflexion sur le fonctionnement de cette plateforme. Ce travail prendra appui sur les expériences d'autres territoires (La ressource culturelle), le savoir-faire des réseaux professionnels existants et les collectivités publiques partenaires (Le Pôle, l'Aldev) compétentes dans ce domaine.

- Projet en partenariat avec les acteurs du champ culturel et les collectivités locales, Ville d'Angers et Aldev en premier lieu.

Lisibilité de la possibilité de prêt de ressources matérielles et de compétences humaines : L'association, à la demande et selon la disponibilité, peut prêter du matériel et mettre à disposition des ressources. Cette possibilité, étudiée au cas par cas, sera clarifiée, voire amplifiée si les moyens le permettent, afin de venir en soutien à des initiatives locales parfois en manque de moyens pour concrétiser leur projet.

Projet en développement

2.4- Contribuer au développement de secteurs porteurs : la vidéo

Depuis quelques années, le secteur audiovisuel a pris une place centrale dans le champ culturel et notamment musical. Les captations et clips constituent des outils promotionnels essentiels au développement des projets, et les créations s'enrichissent d'univers visuels complémentaires à celui sonore. Le territoire angevin bénéficie

d'un réseau d'acteurs vidéastes dense, d'outils et de lieux variés, et d'un festival de cinéma de renommée nationale. Les collectivités locales, la Ville d'Angers en premier lieu, ont affirmé leur intérêt pour ce secteur porteur. Tous les ingrédients semblent réunis pour faire de la création audiovisuelle un axe fort du développement culturel territorial.

Nous souhaitons participer à cette dynamique conscient-es de l'opportunité que représente le développement de ce secteur clé. C'est l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière audiovisuelle des musiques actuelles qui doit être accompagnée. Le Chabada n'a pas pour vocation de devenir une société de production audiovisuelle. Par contre, elle peut contribuer à son niveau à la valorisation de cette spécificité locale et, dans son domaine, à la production de contenus.

Nous avons déjà pris la mesure de l'enjeu, il y a plus de huit ans, en créant un concours régional de clips. Nous souhaitons poursuivre cette voie et amplifier notre implication dans la promotion de clips et de captation live de concerts. Cette démarche volontaire vise à accompagner, à notre niveau, la structuration locale d'un secteur professionnel en devenir.

Une telle démarche ne pourra se faire qu'en partenariat et en coopération forte avec les autres acteurs de la filière audiovisuelle. Aussi aucune des actions ici présentées ne se pensera sans d'autres acteurs directement concernés par l'enjeu.

Participation au projet d'une web TV culturelle locale : L'idée vient de l'association PaïPaï et nous semble intéressante à creuser. Sans savoir précisément aujourd'hui comment Le Chabada contribuera à cette web TV, nous souhaitons participer à la réflexion et définirons notre contribution au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Développement d'un temps fort régional du clip : le concours régional « Clips d'ici » fêtera bientôt ses 10 ans. L'occasion de muscler son contenu et son audience. Le projet porté en partenariat avec le Festival Premiers Plans et soutenu par la Sacem met en valeur la création régionale de clips, outils de promotion alliant créativité musicale et visuelle. Trois évolutions notables :

- L'élargissement géographique du concours : d'une échelle régionale nous souhaitons l'amener à une dimension interrégionale (le grand Nord-Ouest : Pays de la Loire, Normandie, Bretagne). L'évolution sera progressive pour être en capacité d'accompagner ce concours professionnel singulier.
- Le renforcement de la procédure et de la notoriété du concours : le jury, composé d'acteurs du champ musical et cinématographique, sera doté d'un président issu du monde de l'audiovisuel. Celui-ci sera en charge de donner une couleur différente à la sélection annuelle. Il s'agira aussi d'étoffer la teneur des prix, en garantissant une retombée nationale de la diffusion des clips couronnés.
- L'élargissement du contenu proposé : jusqu'à présent, le concours se limitait à la diffusion publique des clips, pendant le Festival Premiers Plans. Nous faisons le pari de sortir la date du festival tout en gardant un lien étroit avec lui. Cette séparation calendaire va permettre d'étoffer le concours d'une proposition de rencontres professionnelles spécialisées dans la production de clips : masterclasses et colloques, rencontres créatives, ateliers, speed meetings seront progressivement mis en place pour faire de ce temps une convention professionnelle régionale à part entière. Progression à 5 ans.

Partenaires du projet : Festival Premiers Plans, le Sacem, La Ville d'Angers, les SMAC des régions concernées

Projet en développement

Production ou coproduction régulière de captations musicales : Les périodes de confinement ont été propices à l'expérimentation de la production de concerts filmés à défaut de concerts live. Cette première expérience, satisfaisante, nous pousse à aller plus loin dans cette voie et à pérenniser ce type de production. Proposée aux artistes accueillis en résidence, aux groupes en concert et aux réalisateurs de clips, cette offre complètera celles existante au service des projets artistiques. Pour ce faire, nous souhaitons équiper à minima les salles d'un système de captation vidéo de qualité. Si l'équipe peut être ressource, nous nous appuierons aussi sur les compétences du réseau local pour réaliser ces productions et ainsi contribuer à la rémunération de ces personnes. Enfin, le contexte covidien actuel a vu se démultiplier les captations de live, et des aides publiques spécifiques voient le jour. Certaines sont à destination des salles de concert. Si ces aides persistent, leur apport permettra de financer une partie de ces productions en appui des budgets de production souvent fragiles des groupes et des réalisateurs concernés. *Projet en développement*

=> En lien avec le Pôle accompagnement des pratiques, soutien à la création, et diffusion.

Contribution à la création d'une filière spécifique « musique et audiovisuel » - de la formation à la production : Sans être porteur de cette dynamique de structuration, nous souhaitons y contribuer, convaincu-es que la réussite d'une telle entreprise passe par un travail de mise en réseau des acteurs. À notre échelle, nous contribuerons à celle existante entre le clip et les musiques actuelles, les artistes, réalisateurs ou producteurs. Workshop créatifs, temps de formation collectifs et projets communs selon les besoins seront

proposés en amont et aval du temps fort Clips d'ici, afin de nourrir tout au long de l'année la dynamique autour de la création de clip.

En partenariat avec : Aldev et Ville d'Angers, Région Pays de la Loire, vidéastes clipeurs·euses du Maine et Loire

Nouveau projet. Rentrée 2023

> Axes transversaux :

- L'égalité Femme/Homme :

Le renouvellement de génération professionnelle est au cœur des enjeux d'égalité. Aussi une attention sera tout particulièrement portée à la présence de femmes parmi les intervenant.es et à l'accueil de stagiaires filles.

- L'écoresponsabilité :

Nous restons attentifs, notamment dans la mise en place de projets de mutualisations, à la prise en compte de l'enjeu écologique dans la conception de ces nouveaux outils en commun.

- **Droits culturels et gouvernance partagée** : par nature, le travail de mise en réseau ou d'animation de projets collectifs induit un portage partagé des projets. Nous y serons tout particulièrement attentif·ves, mettant à chaque fois en place un comité de pilotage de projet représentatif des acteurs concernés.

Synthèse

	PROJET EXISTANT	PROJET DEVELOPPEMENT	EN NOUVEAU PROJET
Date de mise en œuvre	– rentrée 2021	– rentrée 2021	– rentrée 2022
Objectif 1 : Filière	Soutien aux initiatives et accueil des organistateurs locaux	Accompagnement et conseil aux porteurs de projet	
	Information sur les métiers des musiques actuelles et formation des futur.es professionnel·les	Contribution à l'interconnaissance et à la coopération entre acteurs	
	Participation à la structuration nationale		
Objectif 2 : l'écosystème	Accueil des initiatives locales	Accompagner et conseiller les acteurs du territoire	
		Contribution à l'interconnaissance, à la structuration et à la mutualisation entre acteur	
		Contribution au développement de secteurs porteurs : la Vidéo	

5- NOS VALEURS

Lieu de vie, d'engagements et d'initiatives, telle est la vision que notre association souhaite mettre en exergue pour le nouvel équipement que la ville d'Angers entend dédier à la SMAC. Un lieu de culture ancré dans un territoire et dans une société.

Nous avons, lors du précédent projet, déjà avancé sur nos valeurs dans le cadre de notre Agenda 21. Les principes du développement durable avaient alors profondément fondé notre projet associatif.

Nous souhaitons profiter de ce nouveau projet artistique et culturel pour approfondir cet engagement. Le contexte actuel, les tensions présentes au sein de notre société comme de façon plus globale, les exigences de plus en plus impérieuses d'une transition écologique nous invitent à faire sensiblement « bouger les lignes », à un ample réexamen de nos orientations, modes d'action et perspectives. Mais nous constatons aussi que notre projet d'origine nous a fourni un « ADN » qui reste pertinent : exercer des missions d'intérêt général à partir d'un lieu culturel musical qui soit aussi un lieu de vie, c'est-à-dire d'initiatives et de débats, à l'image de la société.

Dans ce projet, trois valeurs fondamentales sont affichées. Elles se veulent transversales à nos pôles d'activité. Par leur déclinaison, il s'agit à chaque fois de faire avancer et de contribuer à un enjeu actuel de la société. Elles seront mises en valeur par des temps forts thématiques annuels portant sur les engagements sociétaux sur lesquels nous travaillons.

Ces différents axes de travail nous amèneront progressivement à consolider en interne une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Celle-ci constituera l'étape finale du travail qui s'enclenche aujourd'hui.

Objectif 1 : L'éco responsabilité

La prise de conscience environnementale de notre société est brutale bien que tardive. Les rencontres territoriales des acteurs des musiques actuelles de février 2020 ont fait état de l'attention portée par le secteur à cet enjeu vital.

Dans le précédent projet, nous avons fortement avancé notre préoccupation dans ce champ et de nouvelles pratiques ont vu le jour en interne.

- Sur le plateau, les bouteilles plastiques sont proscrites et les produits utilisés respectueux de l'environnement.
- Le parc lumière a évolué vers une utilisation de projecteurs en Led.
- Le tri et le recyclage s'étendent à tous les types de déchets.
- Les cahiers des charges demandés aux prestataires imposent l'utilisation de produits écologiques.
- Le catering tend à être 100% bio et local et la carte du bar évolue dans le même sens.

Il s'agit pour nous aujourd'hui, de faire le point sur l'état d'avancement de nos pratiques et d'aller plus loin encore, en y associant toutes les parties prenantes concernées, des sociétés de productions aux spectateur·rices du Chabada, en passant par les prestataires. C'est la mobilisation de tous·tes qui permettra de faire du territoire un modèle dans la prise en charge de l'enjeu environnemental dans le domaine culturel.

1.1- Aller plus loin dans la mise en œuvre de l'écoresponsabilité de l'association : *Projet en développement.*

La démarche étant déjà enclenchée en interne depuis quelques années, il nous faut aujourd'hui prendre le temps du bilan avant d'identifier les nouveaux axes de progrès qui nous attendent. Nous savons que dans l'état actuel des choses la variable principale réside dans nos pratiques. Le bâtiment a des limites incompressibles que nous ne pouvons résoudre. Aussi nous travaillerons plus spécifiquement sur l'amélioration du bilan carbone de nos activités.

Nous souhaitons réaliser dans un premier temps un diagnostic de nos pratiques. Ce travail, nous le souhaiterions partagé avec les autres acteurs du champ culturel du territoire. La suite ne s'écrit que si ensemble nous trouvons des solutions communes aux problématiques organisationnelles qui se posent inévitablement.

Réalisation d'un diagnostic de l'état de mise en œuvre – démarche accompagnée par un spécialiste de la question. Nous souhaitons proposer aux autres structures culturelles de s'inscrire dans cette démarche. D'autres territoires ont entamé ce type de démarche et les dynamiques issues de leurs travaux nous semblent exemplaires à plusieurs points de vue : les échanges ont donné lieu à la mise en place d'une charte commune de bonnes pratiques et à des mutualisations locales. Nous souhaitons porter cette initiative et la défendre auprès des autres acteurs culturels. À défaut, nous nous engagerons seul dans ce travail.

- Outils de référence : Eco label et grille RSE.
- Identification de l'état d'avancement et des axes d'amélioration.
- Travail sur la mise en œuvre et estimation des impacts économiques des changements de pratiques.

Affichage des engagements pris par l'Adrama en matière d'écoresponsabilité dans les supports de communication.

Mise en place de nouvelles pratiques internes : D'ores et déjà nous avons identifié des points d'amélioration sur lesquels nous travaillons. L'enjeu réside principalement dans la diminution de la production de déchets.

- Pistes en discussion à ce jour : travail sur l'Open source et limitation des déchets numériques ; diminution de la communication papier ; passage de la carte du bar en tout local et achat en vrac ; mise en place d'une fiche technique et d'une fiche d'accueil artiste anti-gaspillage ; diminution des fournitures de bureau jetables et des impressions...

Mise en place de nouvelles pratiques à l'échelle de l'écosystème et de la filière : notre bilan carbone ne relève pas seulement des productions réalisées par l'équipe elle-même. Il est inhérent aux pratiques habituelles des acteurs de la filière avec qui nous travaillons. Des solutions sont aussi à envisager à l'échelle du territoire, par des mutualisations de ressources diminuant de fait la consommation de ressources. Aussi souhaitons-nous nous investir dans la réflexion collective en cours sur l'évolution des pratiques du secteur, notamment dans la gestion des tournées, et encourager la mutualisation avec d'autres acteurs culturels du territoire.

- Participation à une réflexion collective de la filière sur la gestion des tournées.
- Initiation d'une démarche collective à l'échelle régionale entre SMAcs : mise en place d'un référentiel commun
- Mutualisation de bonnes pratiques et de ressources entre structures du territoire – en partenariat avec l'Aldev

1.2- Promotion des pratiques écoresponsables :

Tout comme les acteurs du champ culturel, les spectateur·rices des équipements culturels doivent être acteurs de ce changement. Encore aujourd'hui, 80% des spectateur·rices du Chabada viennent en voiture. Une part de cette réalité s'explique par l'origine géographique des personnes, une autre dépend d'habitudes que nous pouvons interroger. Être exemplaire sera un pilier de notre action, tout comme prendre le temps d'informer sur l'importance de la démarche et les solutions existantes.

Organisation d'une journée de sensibilisation à la mobilité douce en début de saison :

Chaque année, une journée festive sera organisée en début de saison pour informer sur les modalités de déplacement doux possibles jusqu'au Chabada. Déambulation à vélo du centre-ville au Chabada, information sur les lignes de bus et le covoiturage, proposition d'un Repair Café et programmation musicale écoresponsable (DJ set) seront à l'ordre du jour. Cette journée sera construite avec les associations et acteurs de la promotion de la transition écologique.

Contribution à la promotion des produits locaux et bio, en adéquation avec les orientations associatives : La promotion de la transition écologique passe aussi par la mise en valeur des acteurs qui y contribuent tous les jours. Aussi nous accueillerons des événements extérieurs portant sur le sujet et nous mettrons à l'honneur des producteurs locaux et conventionnés bio lors de nos événements.

Objectif 2 : L'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur des musiques actuelles

Le secteur des musiques actuelles, comme bien d'autres, se caractérise par une inégalité professionnelle évidente entre les femmes et les hommes. Les écarts se retrouvent à tous les niveaux de la chaîne : alors que les formations de direction de structures culturelles sont fortement féminisées, peu de femmes assument ces postes ; les femmes, pourtant très présentes dans les formations artistiques et les conservatoires, sont quasi absentes dans les studios de répétition et minoritaires sur les plateaux des salles.

Dans les salles de concerts, sur les tournées, les métiers techniques sont à grande majorité masculins (5% de femmes) ; même les professions d'encadrement des artistes, où les femmes sont davantage présentes, restent marquées par une inégalité réelle (rapport de 80% à 20%). Qu'est-ce qui explique cette désertion alors que les bancs d'école regorgent de filles ? Doit-on trouver dans la prétendue dureté et les contraintes du métier les

raisons de cette situation ? Sont-ce les professionnelles elles-mêmes ou le secteur qui freinent cette progression ? Les raisons sont multiples et il ne s'agit pas tant ici de trouver un coupable que d'essayer de faire bouger les lignes. Certaines prétendent que les choses évoluent par elles-mêmes. L'arrivée d'une nouvelle génération et l'évolution de la société seraient déclencheurs de changement. L'histoire a montré qu'il faut parfois aussi accompagner le changement et faciliter sa mise en place. C'est à ce deuxième point de vue que nous adhérons.

Car Le Chabada est lui-même concerné par la problématique : alors que 53% des spectateurs du Chabada sont des spectatrices, artistes sur scène ou en création restent à majorité des hommes et les femmes sont peu présentes dans les studios de répétition.

Si nous ne pouvons pas créer des artistes femmes, nous pouvons encourager les vocations. C'est cet objectif que nous nous fixerons ces prochaines années, posant l'exemplarité, l'information et l'accompagnement des professionnelles au cœur de nos attentions.

2.1- Travail en interne – synthèse :

Accompagnement des pratiques :

- Proposition de workshop spécifiques et d'atelier de pratiques non mixtes.
- Travail de repérage et mise en place de passerelles vers les studios de répétition – dans le cadre des actions portées par Le Chabada à destination des lycéen.nes et étudiant-es (son des lycées, ateliers UA et UCO) et en partenariat avec le CRR, les écoles de musiques, les partenaires d'actions culturelles (les maisons de quartiers, L'R de Rien, Artisan sans frontières ...)
- Attention portée à l'accompagnement de projets de création d'artistes femmes.

Accompagnement de l'écosystème :

- Mise en place des outils facilitant le repérage des professionnelles. Ex. : annuaire des techniciennes.
- Contribution à la mise en place d'une sororité professionnelle – en partenariat avec les réseaux professionnels existants : SheSaidSo, Les femmes s'en mêlent, Egalité F/H.

Actions culturelles :

- Accompagnement et conseil aux futures professionnelles du secteur : accueil de stagiaires – en partenariat avec les écoles du secteur (UA, STAFF, CFA, ITEM...).)
- Intervention en milieu scolaire et universitaire : présentation des métiers et échange sur les représentations de genre dans les métiers de la culture – porté par l'Adrama et en partenariat avec des acteurs locaux.
- Mise en place de duos de professionnel-les pour présenter les métiers dans le cadre d'interventions publiques.

Communication :

- Création de la visibilité sur les parcours de femmes : portrait de femmes. (Chablaba, ...)
- Mise en place de l'écriture inclusive sur les supports de communication.

Diffusion :

- Sensibilisation du public à la problématique des comportements sexistes : affichage adapté dans le bâtiment (campagne « ici c'est cool »).
- Travail autour de la sécurisation du déplacement des spectatrices – en lien avec les services de mobilité urbaine.
- Sensibilisation des équipes internes et des équipes accueillies à la problématique des comportements sexistes : formation interne, affichage dans les backstages.
- Attention portée à la présence d'artistes femmes sur le plateau du Chabada. Axe à privilégier : l'émergence féminine.

2.2- Organisation annuelle d'un temps fort.

Annuellement, nous organiserons un temps fort de trois jours, consacré à la question de l'égalité F/H dans le secteur culturel. Deux formats s'alterneront tous les deux ans, avec des objectifs complémentaires :

Un temps fort « État des lieux : on en est où ? ».

- Objectifs : faire un éclairage sur la problématique et échanger sur les axes de progrès et les initiatives existantes.
- Public : tout public.
- Contenu : conférence/projection, atelier/débat, concerts.

Un temps fort « Mise en action : workshop culture au féminin » :

- Objectifs : proposer des parcours d'apprentissage collectif et d'empowerment individuel.
- Public : professionnelles du secteur, artistes, porteuses de projet, techniciennes.
- Contenu : ateliers pratique, workshops, masterclass au féminin, mentorat local, concerts.

Ces temps forts seront organisés avec les acteurs culturels du territoire, individus ou structures, engagés dans la problématique et en partenariat avec les autres événements locaux traitant de ce sujet : le Mois du Genre de l'UA, les Babes Day. Ils seront en lien avec les réseaux nationaux, notamment « Les Femmes s'en mêlent », « l'Egalité HF » et « SheSaidSo ».

=> en lien avec les pôles accompagnement, soutien à la filière et diffusion.

Objectif 3 : La participation citoyenne et les droits culturels :

La culture au cœur de la cité. Voilà ce que nous défendons.

Chaque citoyen·ne dispose d'une voix mais aussi d'une culture, composite, hétérogène, mouvante. Participer à la vie culturelle c'est tout à la fois apporter et être porté par ces éléments de culture qui sont en nous, mais aussi pouvoir les enrichir de celles et ceux que nous rencontrons, artistes ou non. C'est pourquoi nous nous efforçons de garantir à tous·tes de trouver sa place dans nos projets et nos espaces.

Aussi nous inscrivons-nous dans une démarche active en faveur des droits culturels, invitant chacun·e à s'exprimer, proposer, s'impliquer mais aussi entendre et respecter la voix de l'autre. Certaines actions s'étaient d'ores et déjà orientées dans ce sens. Nous l'affirmerons ces prochaines années.

Il s'agit aussi pour nous de repenser notre mode de gouvernance et de l'ouvrir à de nouvelles parties prenantes. Usager·es musicien·nes, spectateur·rices, acteurs locaux seront invité·es régulièrement à participer à nos débats et à la définition de nos actions.

Il s'agit enfin de laisser place aux questions de société qui percutent notre secteur et de s'autoriser la réflexion nécessaire à la juste compréhension de ces nouveaux enjeux. Ne pas rester statique suppose parfois, paradoxalement, d'arrêter le mouvement le temps d'un débat. Nous nous donnerons régulièrement ce temps pour mieux agir en conséquence.

3.1- Travail transversal – synthèse des actions déjà nommées :**Diffusion :****Accueillir ou co-porter les initiatives de collectifs extérieurs.** *Projet existant*

- Contribution à des temps fort thématiques proposés par d'autres acteurs du territoire : CCN, CDN.
- Mise à disposition du lieu pour des événements en adéquation avec les valeurs et le projet artistique portés par l'association.
- Co-production d'événements initiés par des collectifs d'acteurs locaux.

Accueillir les bénévoles et partager leur initiative : *Projet en développement*

- Participation à l'accueil et à la communication des concerts.
- Avis consultatif régulier sur la programmation.
- Proposition et organisation de soirées thématiques.

Instaurer une concertation régulière avec les partenaires et usager·es du lieu : *Nouveau projet. Rentrée 2022*

- Avec les spectateur·rices : temps de concertation annuel et questionnaire spécifique selon les besoins (étudiants...).

Mettre en débat les questions de société transversales à notre secteur : *Nouveau projet. Rentrée 2022*

- Proposition d'événements thématiques « enjeu de société et musiques actuelles » proposant conférence, table ronde, projection, exposition ou création artistique - En coopération avec les acteurs du territoire.

Soutien à la filière et à l'écosystème :**Instaurer une concertation régulière avec les partenaires et usager·es du lieu :** *Nouveau projet. Rentrée 2021*

- Avec les acteurs culturels du territoire : généralisation du fonctionnement en groupe de travail pour les thématiques ou projets concernant les musiques actuelles, association des acteurs dans l'organisation d'événements spécifiques, et organisation des rencontres territoriales des musiques actuelles.

- Avec les acteurs des champs éducatif, social, socioculturel et médico-social : généralisation de la démarche de concertation en amont des projets et rencontre annuelle avec les acteurs dans le cadre des rencontres territoriales.

Accompagnement des pratiques et soutien à la création :

Instaurer une concertation régulière avec les partenaires et usager-es du lieu : *Nouveau projet. Rentrée 2021*

- Avec les musicien-nes usager-es : temps de concertation annuel et questionnaire régulier.

Actions culturelles :

Instaurer une concertation régulière avec les partenaires et usager-es du lieu : *Nouveau projet. Rentrée 2022*

- Avec les usager-es des actions culturelles : expérimentation d'une démarche de co-construction des projets sur un projet de territoire.

Valoriser le savoir et la culture de chacun-e :

- Mise en place d'ateliers de pratiques et d'expression, pour toute personne.
- Proposition de parcours découverte musicale.

3.2- Réflexion et évolution de la gouvernance et de la vie associative :

Au-delà de la mise en place d'un principe de co-construction et de concertation dans l'ensemble des pôles d'activité, nous souhaitons ouvrir de nouveaux espaces d'initiatives et de dialogue avec les adhérent-es et bénévoles de l'association ainsi que les partenaires institutionnels du projet. Cela se traduira par différents axes de progrès :

Accueillir les bénévoles et partager leur initiative :

L'objectif est simple : il s'agit de mieux organiser et donner de la place aux bénévoles, à leurs idées, dans le fonctionnement du lieu.

- Accompagnement des projets et initiatives portés par eux : écriture d'une gazette musicale, web radio...
- Mise en place d'une communication spécifique et d'une organisation complémentaire.
- Organisation annuelle d'un temps associatif interne.

Améliorer la gouvernance associative et la visibilité des valeurs portées :

Nous souhaitons aussi renforcer les temps d'échange au sein même de l'association et améliorer sa représentativité. Si la mise en place de temps de concertation réguliers avec les différentes parties prenantes du projet doit permettre une meilleure prise en compte des usager-es du lieu, nous souhaitons aussi faciliter la participation du plus grand nombre dans le débat portant sur le projet associatif, au sein même des instances associatives. Cela passera donc par différentes évolutions de fonctionnement :

- Maintien du collège usager-es, réflexion sur la mise en place d'un collège acteurs locaux/musicien-nes au sein du CA.
- Généralisation d'un fonctionnement interne incluant des groupes de travail thématique mixtes (salarié-es, bénévoles, partenaires).
- Organisation annuelle d'un comité de suivi technique avec les partenaires institutionnels du projet et expérimentation d'une évaluation partagée.
- Organisation annuelle de deux rencontres salarié-s-administrateur-trices.
- Amélioration de la communication sur le projet associatif et les valeurs portées.
- Campagne d'adhésion et invitation à l'assemblée générale. Organisation d'un temps de débat ouvert en amont de l'assemblée générale.

Synthèse

	PROJET EXISTANT	PROJET EN DEVELOPPEMENT	NOUVEAU PROJET
Date de mise en œuvre	Rentrée 2021	Rentrée 2021	Rentrée 2022
Objectif 1 : Eco-responsabilité		Diagnostic RSE	Développement de nouveaux axes
		Temps d'information Eco responsabilité	
Objectif 2 : Égalité F/H		Temps fort annuel égalité Femme/Homme	
Objectif 3 : Droits culturels et		Accueil des bénévoles	

gouvernance partagée			
	Accueil et coportage des initiatives extérieures	Concertation régulière avec les acteurs et usager-es	Participation à la définition d'un nouvel équipement
		Renforcement de la lisibilité des valeurs et de la gouvernance associatives	